

rouge

quotidien communiste révolutionnaire

1F80.

Luxembourg : 15 FL / Hollande : 1 florin / Portugal : 15 Esc / Italie : 350 L / Belgique : 18 FB / Grèce : 22 DR / Suisse : 1 FS / Suède : 2,25 KR / Algérie : 1,60 dinar / Maroc : 2,10 dirams

**L'accord PS-CDS : Mario Soares gouvernera
avec les anciens conseillers du dictateur Caetano**

PORTUGAL : L'ALLIANCE DE LA HONTE



Il y a quelques mois, la majorité du PS français et les éditeurs du « Nouvel Observateur » continuaient de nous expliquer doctement, avec parfois un rien de pédanterie affectée, que le PS portugais avait sauvé le socialisme au Portugal. Mario Soares n'avait-il pas déclaré, le 2 août 1976, en présentant le programme de son gouvernement devant les députés : « D'après la Constitution, le socialisme, l'organisation d'une société sans classe est un objectif à atteindre par le biais de l'exercice de la souveraineté populaire (...). Il faut consolider les grandes réformes apportées par la révolution, telles que les nationalisations, la réforme agraire et le contrôle de gestion, selon les termes des lois en vigueur et de la Constitution. »

Une partie des socialistes portugais s'était même rebellée, un an après, contre la politique gouvernementale de « récupération capitaliste », lorsque le propre gouvernement de Mario Soares prenait l'initiative, avec l'appui parlementaire de la droite, de redistribuer les terres et les usines occupées à leurs anciens propriétaires, quand il bloquait les salaires, ramenant le niveau de vie de l'ouvrier de Lisbonne à son état de 1970 ! Quand il envoyait les flics à l'université contre ses propres militants socialistes étudiants, avant de les envoyer dans des usines ou des UCP de l'Alentejo.

Impérial, face aux attaques du CERES à Nantes, Mitterrand racontait dans « l'Unité » son souper fin, au soleil couchant de juin 1976, avec Mario Soares et Manuel Alegre, ses discussions avec les dirigeants portugais et réaffirmait sa conviction : « Les socialistes qui gouvernent seuls et consolident un acquis révolutionnaire n'ont pas trahi. »

Aujourd'hui, Manuel Alegre se fait discret, depuis que son ami Edmundo Pedro, qu'il avait nommé à la tête de la télévision, vient en se faisant arrêter pour fraude, de montrer toutes les purulences secrétées par « l'Etat-PS ». Quant à Mario Soares, il n'a finalement, par son accord avec le CDS, fait que prolonger la longue spirale descendante de ses capitulations. Voilà où mène la « ligne Soares », messieurs les bons apôtres, à une poignée de main et un gouvernement de coalition entre les conseillers de Caetano et l'ex-exilé de Vincennes. La leçon est rude et ne comptez pas sur nous pour retirer le couteau de la plaie.

Mais la leçon vaut également pour les dirigeants du PC qui manifestent, avec quelle force, leurs soupçons contre une « ligne Soares aux couleurs de la France ». Car l'attitude du Parti communiste portugais, qu'on nous a présenté comme le PC le plus « dur » d'Europe occidentale, presque un « PC insurrectionnel » et avec lequel le PCF, en quête de respectabilité « eurocommuniste », avait pris ses distances, mérite réflexion. La Constitution portugaise nous a été présentée comme la plus progressiste d'Occident (ce qui est vrai) et comme une barrière infranchissable contre la « récupération capitaliste ». On mesure aujourd'hui malheureusement l'efficacité de ce genre de barrière.

Georges Marchais nous explique, en France, qu'une garantie essentielle contre un tel dévoiement social-démocrate serait la nationalisation des filiales. Mais rappelez-vous, comment il y a quelques mois, ces mêmes dirigeants du PC, face aux patrons, expliquaient que les nationalisations prévues par le Programme commun représentaient seulement le tiers des nationalisations portugaises. Aujourd'hui, qui peut croire encore à une telle « garantie » ? Car la seule garantie dont disposait le PC portugais, et qu'il a refusé d'utiliser, était celui de la mobilisation autonome du mouvement des ouvriers et des paysans, coordonnant et centralisant leur lutte contre toute atteinte à leurs droits, à leurs conquêtes... De journées de grève nationale sans lendemain en conflits atomisés et partant défaits, le PCP avait choisi une autre voie, celle de la simple « pression ». Depuis des mois, le PC a proposé la « pause sociale » en échange de la suspension des attaques contre la réforme agraire et les nationalisations.

L'accord ne s'est finalement pas fait. Quoi qu'il en soit, la leçon portugaise est double : il est désormais établi à quel désastre pour les travailleurs aboutit une « ligne Soares ». Mais il est également établi qu'il n'y a pas d'alternative réformatrice de gauche face à une telle ligne. Au moment où les sondages donnent le PS et le PC français vainqueurs du scrutin de mars, unis ou en ordre dispersé, la leçon portugaise vaut également pour la France.

Michel Rovere

N° 554

JEUDI 19 JANVIER 1978

L'annistie générale décrétée en Bolivie ?

L'annistie générale réclamée depuis 23 jours en Bolivie par plus de 1300 grévistes de la faim a été décrétée mercredi par le président Banzer dans un message radiotélévisé.

Le général qui dirige la Bolivie depuis 1971 a ajouté que « le problème de la grève de la faim étant résolu, le gouvernement pouvait poursuivre son plan de démocratisation du pays avec l'appui des forces armées. » Cependant et comme une menace, il a affirmé que « l'annistie générale ne laissera pas les ennemis de la Bolivie dans l'impunité » sans préciser l'identité de ces « ennemis ». Il s'agit d'une première victoire : le dictateur a reconnu que l'annistie qu'il avait décrétée à Noël n'était pas une véritable annistie.

Mais, il ne faut pas s'en tenir à ces déclarations, et tout le monde se montre très prudent sur la signification et la portée réelle de cette annistie. Banzer, qui a bien voulu parler d'annistie, n'a rien dit sur les autres revendications des grévistes : le rétablissement des libertés politiques et syndicales et le retrait de l'armée des régions minières.

C'est ainsi qu'on apprenait hier que trois groupes, au moins, avaient décidé de poursuivre leur action jusqu'à satisfaction. La précipitation avec laquelle les forces armées ont délogé la plupart des grévistes des locaux où ils menaient leur action augure mal de la sincérité du gouvernement.

Celui-ci n'a-t-il pas voulu « régler le problème de la grève de la faim » avant l'arrivée d'observateurs internationaux et avant que la multiplication des grèves ouvrières d'appui à la lutte pour l'annistie ne donne l'exacte mesure de son impopularité ?

En décrétant verbalement l'annistie générale et en faisant déloger les grévistes de la faim, le gouvernement bolivien n'est pas au bout de ses peines : certains grévistes, arrêtés il y a 48 heures et hospitalisés, continuent de refuser de s'alimenter...

C. P.

Lire page 12

La région marseillaise inondée, la Lozère enneigée

« Il neige ! » « Enfin », disent les enfants et ceux qui n'y voient que merveilleuse transformation du paysage, glissades et batailles de boules de neige dans les rues, skis et pentes dévalées pour les plus fortunés. En Lozère, en Bretagne, à Paris, d'autres en sont moins heureux : ceux qui travaillent dehors, ceux pour qui acheter des vêtements chauds, chauffer leurs logements plus fort, sont des sacrifices supplémentaires. Pour eux, la neige n'est pas merveilleuse. En Lozère, le plan Orsec a été déclenché. Deux automobilistes sont morts asphyxiés dans leur voiture bloquée par la neige et un jeune homme a succombé de froid et de fatigue alors qu'il rentrait à pied au village de Vialas.

Lire page 9

Lip 1978

« Où en sont les Lip, un mois et demi après les journées « portes ouvertes » où ils annonçaient leur projet de coopérative ouvrière ? La production a repris, malgré les embuches multiples et l'hostilité des pouvoirs publics.

Le débat se poursuit à Palente sur la finalité du projet et les moyens de lutte.

Lire page 7

L'armée en accusation

« En juin dernier, trois soldats trouvaient la mort au cours d'une manœuvre. Emportés par la Durance en crue, on ne retrouvera les corps que plusieurs mois après.

Les familles des victimes n'ont pas accepté le verdict de la « fatalité » invoqué par la hiérarchie militaire. Les divers témoignages qu'elles ont pu rassembler concordent pour mettre l'armée en accusation. Si les manœuvres elles-mêmes ne se sont pas déroulées dans les conditions de sécurité requises, il semble également que les recherches n'aient pas été menées avec le sérieux voulu. Hier les comités « pour la vérité sur les morts de la manœuvre Rhône 77 » tenaient une conférence de presse au siège de la Ligue des droits de l'homme.

Lire page 6

Marseille :

« Ils sont arrivés avec des gourdins et occupent, comme s'ils étaient chez eux, une usine abandonnée depuis des mois par BSN. Les travailleurs, qui n'avaient plus que les murs entre les mains pour se battre, en ont été chassés. L'UD-CGT et l'UD-CFDT appellent à une manifestation aujourd'hui.

Lire page 7

La LCR pour le salaire maternel déguisé ?

« Camarades, nous venons de lire dans la plate-forme de la LCR pour les législatives (*Rouge* du 29 novembre) une revendication qui n'a, jusque là, jamais été avancée par l'organisation : « Allocation chômage égale au SMIC ». Nous sommes absolument contre ce mot d'ordre qui rentre en contradiction avec notre démarche générale (celle du Programme de transition). En effet, vue la crise généralisée que traverse aujourd'hui le capitalisme, nos tâches sont d'avancer des revendications qui, partant des besoins objectifs des masses, sont propres à faire progresser le niveau de conscience et remettent en cause la logique du système capitaliste.

« Or, se battre pour l'allocation chômage égale au SMIC c'est légaliser un état de fait, le chômage, et le légitimer. On ne se bat pas alors pour sa disparition mais on cherche à l'aménager au mieux la situation des chômeurs. Ne faisons pas des chômeurs assistés ! C'est alimenter la division de la classe ouvrière. Car le chômage est une arme dans les mains des bourgeois pour accroître la division des travailleurs. Cette revendication ne peut pas être reprise en charge par la classe ouvrière tout entière (travailleurs en exercice et chômeurs) car elle ne répond pas à ses intérêts globaux.

« La même démarche nous conduit dans la plate-forme à demander le SMIC pour toutes les femmes désireuses de trouver un emploi. Alors, s'il n'y a pas de travail pour les femmes, t'en fais pas bonne, on va te payer et tu resteras chez toi, en attendant des jours meilleurs ! Salaire maternel tu pars par la porte et tu rentres par la fenêtre ! « A notre avis, le principal mot d'ordre contre le chômage est la réduction massive du temps de travail et la répartition du travail entre toutes les mains ouvrières. Car, au contraire de l'allocation chômage égale au SMIC, ce mot d'ordre a une dynami-

que profondément anticapitaliste : c'est un objectif mobilisateur qui permet de forger l'unité entre tous les travailleurs, chômeurs et en exercice, Français et immigrés, hommes et femmes. De plus, réduire le temps de travail, c'est avoir le temps de vivre, le temps de prendre collectivement les choses en mains dans l'usine et dans la société (cf. *les Cahiers de la taupe* n° 2).

« Alors, pouvons-nous, dans une même plate-forme, avancer deux mots d'ordre contradictoires, deux logiques différentes : aménagement du chômage ou suppression du chômage ? »

Max et Jojo
Paris XIII^e

Affirmer le droit au travail des femmes, leur droit à l'indépendance

Sans vouloir être trop polémique, je ferai remarquer aux camarades que dans leur logique nous ne devrions pas nous battre pour l'augmentation des salaires car c'est en fait entériner le salariat que nous voulons supprimer. Il fut un temps, au lendemain de Mai 68, où certains refusaient d'assurer la défense des maîtres auxiliaires sous prétexte là encore que nous étions à terme pour la disparition de l'école en tant qu'institution séparée dans une société socialiste.

Dans notre propagande, dans les luttes, nous cherchons à faire comprendre plusieurs choses. 1) D'abord que ce n'est pas aux travailleurs de faire les frais de la crise. 2) Qu'aucune véritable solution ne peut être trouvée dans le cadre du système actuel. Et pour faire avancer ces idées, un mot d'ordre n'est pas suffisant, pas même un corps de mots d'ordre si des mobilisations de masse ne les soutiennent pas. Ainsi, si le mot d'ordre de baisse massive du temps de travail est évidemment très important, il ne porte pas en lui-même une dynamique anticapitaliste. Qu'est-ce que la baisse du temps de travail sans garantie du maintien du salaire sinon un aménagement du système ? Par ailleurs, est-ce que la baisse du temps de travail des hommes assure automatiquement l'insertion des femmes dans la vie professionnelle ?

Ce qui est nouveau en revanche, c'est le mot d'ordre que nous avons avancé en ce qui concerne les femmes. « Allocation chômage au SMIC pour toutes les femmes qui font la démarche d'aller s'inscrire à l'ANPE pour trouver un emploi. » Pourquoi ce mot d'ordre ?

Pour plusieurs raisons : d'abord, parce que nous considérons qu'il n'y a pas de place « naturelle » des femmes au foyer et que leur travail professionnel ne doit plus être considéré comme un travail d'appoint. Pour nous, cette revendication est un moyen de faire reconnaître le chômage des femmes et donc leur droit à l'emploi. Avez-vous pensé qu'il n'y a pas 1,5 million de chômeurs mais près de 10 millions si ne sont pas escamotées dans les statistiques les femmes au foyer comme cela est fait aujourd'hui. Ensuite, nous pensons et nous voulons affirmer que les femmes ont droit à l'indépendance (indépendance financière, indépendance sur tous les plans). Pour nous, cette indépendance est indissociable du droit à l'emploi. C'est aussi pourquoi nous demandons aux femmes de faire reconnaître ce droit en s'inscrivant à l'ANPE et comme pour les hommes, si ce droit n'est pas satisfait, il est normal que ce soit les patrons qui en fassent les frais et non les travailleurs. C'est pourquoi nous demandons que les femmes, comme les hommes, soient indemnisées et indemnisées de telle manière qu'elle puissent vivre. Le SMIC est donc le minimum !

N'est-ce pas pour les femmes un salaire maternel par la bande ? Certainement non ! Cette allocation doit être une allocation chômage et non pas la rémunération d'une fonction que l'on considère comme naturelle pour les femmes, la fonction maternelle ou la fonction ménagère. C'est au contraire le plus sûr moyen de contrecarrer la propagande réactionnaire insidieuse pour le salaire ménager. Insidieuse car elle s'appuie sur un sentiment d'indignation légitime de la masse des femmes devant le fait que le travail ménager et l'éducation des enfants ne sont pas considérés comme travail.

Mais de toutes les façons cette revendication (allocation...) est strictement insuffisante. C'est pourquoi nous exigeons en même temps : la formation professionnelle des femmes, la transformation des conditions de travail (suppression du travail au rendement en particu-

lier), le développement des équipements collectifs de qualité. Car en soi, le travail professionnel ne « libère » pas les femmes. Enfin, nous devons nous battre pour que toutes les tâches deviennent mixtes et surtout les tâches ménagères et d'éducation aujourd'hui assurées par les femmes dans un cadre privé, demain assurées dans un cadre collectif pour leur plus grande partie. En effet, les femmes soviétiques travaillent, mais dans quelles conditions ? Au prix toujours d'une double journée de travail.

C'est l'ensemble de ces exigences, dans le cadre des luttes, qui peut prendre une dynamique anticapitaliste.

Claire Bataille

Pagination classique

« Nous sommes longtemps restés passifs par rapport à la souscription, énormes difficultés financières, mais aujourd'hui notre situation se « normalisant », nous voulons participer au sprint final afin que *Rouge*, instrument indispensable de lutte, vive ! Mais naturellement en même temps que notre modeste participation financière nous amenons notre critique (un vieux geste de pudeur faisait que nous n'osions le faire avant sans donner du fric, ha ! pouvoir de l'argent). Pour nous, il s'agit d'ouvrir ce qui à notre avis est le débat de fond de ce que doit être un journal révolutionnaire. En effet, que constatons-nous : que la pagination, la présentation de *Rouge* ne diffèrent en rien de la presse classique. Par contre, il semblerait que *Rouge* voudrait devenir le *Monde* de l'extrême gauche. Est-ce une question de rentabilité pour le travail des militants ? Si, à court terme, cela peut apparaître payant, mais est-ce vraiment éducatif, n'est-il pas dangereux de parcelliser l'information ? Nous croyons que cela entraîne les militants à ne lire que les articles par lesquels leur sensibilité professionnelle et culturelle les attirent. Politique et social, culture, etc. Pourtant nous savons tous l'interprétation existentielle de tous ces éléments qui conditionnent notre vie d'être social.

Sympathisant de Beauvais

• Vitry

Réunion-débat sur le thème « Quelle société socialiste pour demain ? » organisée à l'initiative du PSU Vitry, le vendredi 20 janvier à 20 h 45, salle du foyer Paul-Froment, place du Marché. Le débat fera suite à la projection du film « Le PSU, une gauche différente ».

• Saint-Nazaire

Le collectif femmes de Saint-Nazaire présente un cycle de « films femmes » du 15/01/78 au 15/02/78. Les films seront projetés au cinéma le Celtic, à la MJEP et dans les centres sociaux de Kerlédy et la Bouletrie (l'après-midi dans ces deux derniers lieux). Voici le programme jusqu'au 31 janvier.

- Jeudi 19, 14 h 45, vendredi 20, 15 h : « J'accouche » aux centres Kerlédy et Boulet.
- Samedi 21 janvier et mardi 24 janvier, 20 h 30 : « Une femme sous influence » (J. Cassavetes) au cinéma le Celtic.
- Mardi 24 janvier à 21 h : « Scène de grève en Vendée », « les Enfants du gouvernement » à la MJEP.
- Jeudi 26 janvier, à 14 h 45 et vendredi 27, à 15 h : « Petites têtes et grandes surfaces », « Scènes de grève en Vendée » aux centres Kerlédy et Boulet.

• Tours

Conférence-débat sur le nucléaire organisée par des étudiants de l'IUT de Tours. Cette conférence réunira Louis Puiseux, auteur de *la Babel nucléaire*, Labeyrie du PC et un membre de l'APRI. Le 19 janvier, salle des Tanneurs (fac de lettres) à 20 h 30.

• Oloron-Sainte-Marie :

Meeting LCR pour « une candidature autogestionnaire », vendredi 20 janvier, mairie d'Oloron, 21 h.

• Caen

Le CRILAN (Comité antinucléaire) de Caen organise une exposition-débat sur le nucléaire et sur la campagne orchestrée par EDF depuis l'été dernier avec la participation du GSIEN : vendredi 20 janvier, hall Sorel, Caen.

SOUSCRIPTION-SOUSCRIPTION

Ancien total 644 957,80
 Nouvel avoir 5785,00
 Nouveau total 650 742,80

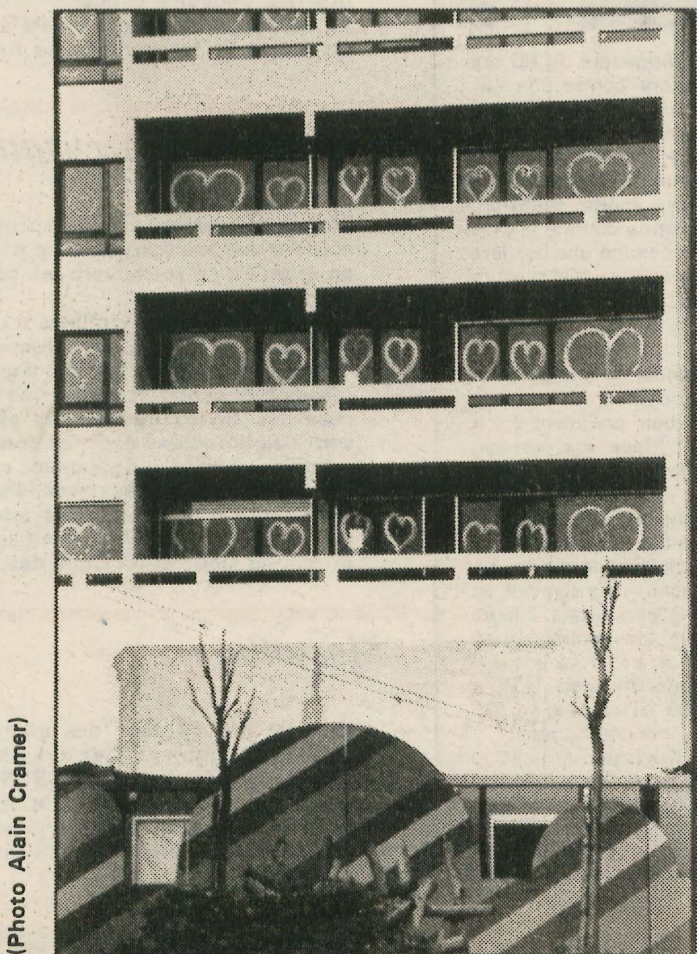
Rectorat Curial	397,00
Militant CFDT RATP	10,00
Monnaie souscription Librairie rouge	28,00
Michel, ex-LCR	500,00
« Un retraité rouge de Marseille »	100,00
Gérante de l'Eco, Morlaix	35,00
Monnaie après vente de calendriers, Morlaix	18,00
E. G. Eaubonne	50,00
« Un petit quelque chose pour que « Rouge » vive », B. P.	25,00
« Pour que « Rouge » parle plus des homosexuel(les), sympathisante Mont-Saint-Aignan	20,00
« Bonne année », des diffuseurs de la CAF XV ^e	350,00
« Un mois de salaire supplémentaire »	1200,00
Un matelot	50,00
N. T. Orsay	250,00
Diffuseurs chimie Grenoble	500,00
« Rouge sang », Martin, Condom	100,00
« Le copain de la Tache »	100,00
Jeannot, militant SGEN-CFDT, Caen	200,00
Josette, sympathisante LCR et féministe	50,00
Diffuseurs Lille-Roubaix	244,00
Reste d'un réveillon rennais	150,00
Patrick de Versailles	100,00
« Contre le monopole de la presse bourgeoise, Rouge doit continuer à vivre. Solidarité. »	
Des assistantes sociales en formation de Marseille	180,00
Olivier et Pascale	100,00
« En vous souhaitant longue vie », J. C., Paris	50,00
« Reste d'un réveillon », Ville neuve-sur-Lot-Lumel	100,00
Lycéenne, Villeneuve-sur-Lot	10,00
Cercle rouge ouvrier de Lumel	50,00
A. F. chercheur Orléans	50,00
Etudiante Orléans	50,00
B. S., employée CHS, Orléans	50,00
D. R. Orléans	100,00
M.-C. L., Orléans	100,00
« Relief d'un repas entre les correspondants du Sud à Montpellier »	11,00
Serge « capitaine Crochet »	257,00
F. C., Orléans	200,00

Un super-cadeau

Pour une période limitée, allant jusqu'au 18 janvier, « Rouge » vous offre la possibilité de faire connaître le journal à peu de frais. Profitez de la coutume des cadeaux de fête pour la détourner quelque peu, en offrant à un parent, un ami, un copain de boulot, un abonnement « cadeau » de quinze jours pour vingt-cinq francs. Et pour cent francs vous pouvez faire cinq abonnements « cadeau » à la place de quatre. C'est un cadeau qu'on vous fait pour vos cadeaux.

Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
 Tél : 808.00.80 à 84.
 Téléc : PRENO A 211.628 F.
 Edité par la SPN (Société de presse nouvelle).
 Directeur de la publication : Alain Bobbio.
 Numéro de la commission paritaire : 46.722.
 Imprimé par Rotographie à Montreuil ;
 Riccobono (pour le Sud-Est) ;
 Midifax-Toulouse (pour le Sud-Ouest).

PAS DE PANIQUE...



(Photo Alain Cramer)

L'alliance gouvernementale du Parti socialiste portugais avec le CDS

LE DERNIER AVATAR DE LA « LIGNE SOARES »

Un mois et demi après la chute de son gouvernement, Mario Soares sera aujourd'hui officiellement investi de la tâche de constituer un cabinet avec la participation des dirigeants du Centre démocratique et social (CDS), le deuxième parti en terme de poids électoral de la droite portugaise, mais qui représente les secteurs dominants de l'oligarchie financière de ce pays et la Confédération de l'industrie portugaise.

Aboutissement de très longues négociations, ce gouvernement disposera de dix jours, dès l'annonce de sa composition concrète, pour présenter devant l'Assemblée de la République son programme. Disposant d'une majorité mathématique au Parlement par l'adjonction des votes du PS et CDS, et bénéficiant de surcroît du soutien du président Eanes, il ne fait guère de doute que le second gouvernement constitutionnel portugais passera sans difficulté ce cap.

De notre correspondant à Lisbonne.

Mais ce vote ne masquera pas longtemps la faiblesse intrinsèque de cette coalition entre un parti clandestin et pourchassé jusqu'au 25 avril 1974, d'une part, et une formation qui se présente, au moins au niveau de son personnel dirigeant, comme l'héritière du régime déposé par les capitaines du MFA. Cette contradiction n'empêche pas l'optimisme des dirigeants du PS et du CDS : Freitas do Amaral, président du CDS, à même récemment déclaré au « Monde » que son parti n'avait pas de divergence avec le PS sur le programme à appliquer jusqu'en 1980 ! Voilà au moins qui est clair sur le compromis qu'a passé Mario Soares avec la droite portugaise.

Mais si le compromis est si solide, pourquoi la formation du gouvernement a-t-elle subi un tel retard ? Un communiqué de la présidence de la République apporte une première explication à qui sait lire entre les lignes : « M. Soares nous a informé que l'accord obtenu avec le CDS inclut les conditions établies initialement par le président. Cependant, en prenant en compte les démarches faites auprès des autres partis à propos de la motion d'orientation approuvée par la direction du PS, M. Soares a déclaré qu'il ne pouvait pas assumer cet accord comme la solution définitive. »

L'échec de la négociation avec le PC

Ce communiqué fait allusion aux difficultés qu'a rencontrées le PS pour parvenir à un accord parallèle avec le PCP, accord qui a finalement

échoué. Mardi, la direction du PS a levé l'obligation pour Mario Soares de parvenir à cet accord PS-PC avant d'annoncer l'accord CDS-PS.

Avec une telle décision, la direction du Parti socialiste ne pourra masquer le visage du nouveau gouvernement : il s'agit bel et bien d'une coalition PS-CDS, qui ne fera aucune politique de concessions au mouvement ouvrier. C'est pour cela que le PCP a annoncé qu'il ne signerait pas la plate-forme secrète proposée par le PS. Pourtant, Alvaro Cunhal avait multiplié les déclarations engageantes et conciliatrices : « Nous n'avons pas d'exigence, nous ne venons qu'avec notre bonne volonté. » Après la rupture des négociations avec les socialistes, le secrétaire général du PCP a expliqué succinctement, dans le grand meeting convoqué par son parti, samedi à Lisbonne, jusqu'où le PCP était engagé : « Un accord inter-parti (PS-PCP) était très avancé. Sur les questions générales et sur les questions en discussion, nous étions déjà parvenus à un accord commun. Il ne restait que deux ou trois petits points à régler et l'accord aurait été accepté. » Malgré la volonté ainsi manifestée des dirigeants communistes de négocier la gestion de l'austérité, il semble que le PS a refusé de s'engager publiquement sur une « suspension » des attaques contre les « conquêtes du 25 avril », en particulier la réforme agraire, les nationalisations. Mais l'échec de cette négociation parallèle remet en cause l'accord que le PS voulait établir avec les « partenaires sociaux ». Une deuxième explication du retard apporté à la constitution du gouvernement apparaît désormais. Il semblerait qu'Eanes soit désormais,



Soares, aux petites réunions ont succédé les grandes compromissions.

après l'échec de l'accord parallèle PS-PC, favorable à l'élargissement maximal sur la droite de la coalition CDS-PS. En un mot, que le Parti social-démocrate de Sa Carneiro, qui a doublé sur sa droite depuis quelques mois le CDS, vienne renforcer la majorité parlementaire.

L'attitude « chiraquienne » du PSD

Sur le fond, malgré des « ouvertures » de dernière minute offertes dimanche par la direction du PSD, il

semble que le PSD mise davantage sur les difficultés politiques et sociales auxquelles va s'affronter une coalition qui est majoritaire au Parlement, mais socialement minoritaire dans le pays. Pour l'heure l'affirmation politique des amis politiques de Sa Carneiro se fait sur un autre terrain que celui de la négociation entre partis « ministrables ». On sait maintenant le rôle qu'il a joué dans l'éclatement du scandale Edmundo Pedro, l'un des 12 secrétaires nationaux du PS, arrêté pour trafics divers. Il est clair que ce parti s'ap-

prête, après une période d'opposition ou de neutralité armée, à vouloir se présenter comme un éventuel recours, qui aurait gardé les mains propres.

Dans une déclaration, le PSD vient de souhaiter « bonne chance au pays » et à ses anciens compagnons de route du CDS. Très peu de gens croient à la sincérité de ce souhait, comme très peu de gens pensent que la coalition PS-CDS, cette « unité des contraires », pourra survivre très longtemps.

Jorge Buarque

BARRE ET SES SEPT PDG A PEKIN

Raymond Barre, accompagné par de Guiringaud, Rossi et sept P.-D.G. français, arrive aujourd'hui à Pékin. Il effectuera une visite officielle en Chine de cinq jours au cours de laquelle il s'entretiendra avec Teng Hsiao-ping et, peut-être, Hua Kuo-feng. Les discussions porteront essentiellement sur les échanges commerciaux entre les deux pays et les conceptions réciproques en matière de politique internationale.

Voilà donc Raymond Barre, professeur d'économie, Premier ministre et rédacteur de l'inoubliable « programme de Blois » sur les traces de Georges Pompidou. La raison essentielle de ce voyage est à rechercher dans la dégradation des relations commerciales entre les deux Etats. En effet, à la suite du voyage de Pompidou, affecté on s'en souvient d'une légère grippe en 1973, d'importants contrats avaient été signés avec la Chine à partir de 1975. Contrats qui faisaient de la France un des premiers fournisseurs occidentaux de la Chine après le Japon et la RFA. Or de 1976 à 1977 les échanges entre les deux pays ont chuté de 80 % et la France importe plus de produits chinois qu'elle n'exporte de produits français...

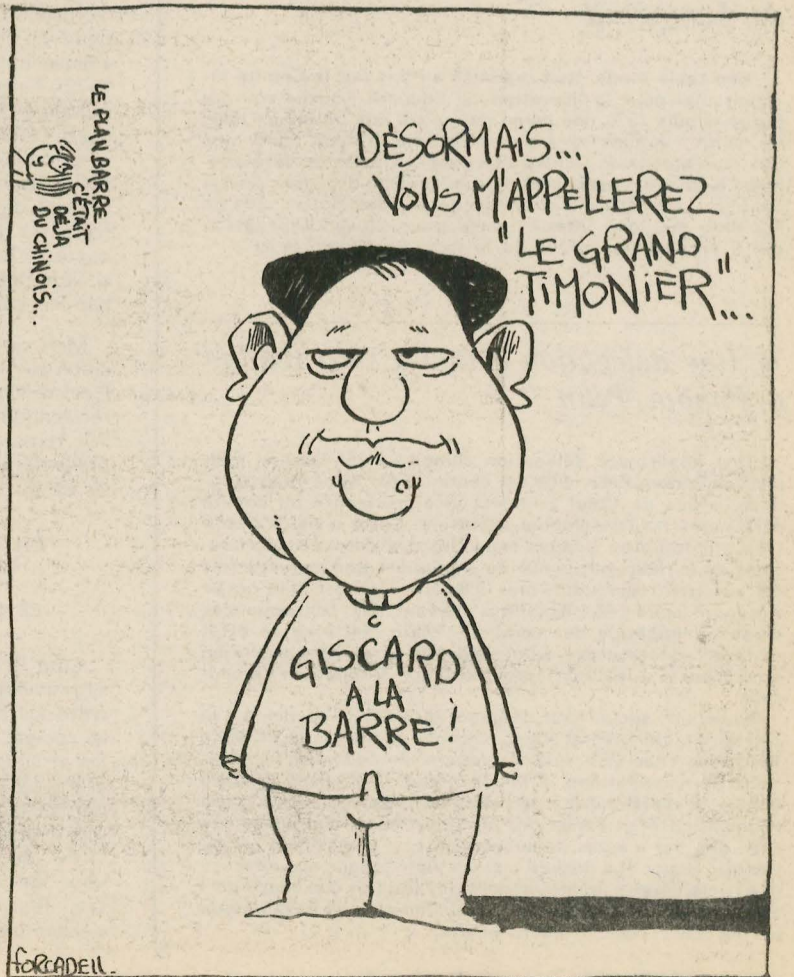
Barre et ses sept P.-D.G., parmi lesquels ceux d'Alstom, de Renault véhicules industriels, Rhône-Poulenc, Creusot-Loire et Elf vont donc essayer de redresser la situation en

ce domaine. La question est d'importance lorsqu'on sait que les multinationales espèrent beaucoup dans le « marché chinois » pour trouver des débouchés à leurs produits en profitant de la volonté affirmée de la direction chinoise, suite à l'élimination du « groupe de Shanghai », de s'ouvrir largement à la technologie occidentale et de développer les échanges avec ces pays. Les Japonais sont au premier rang suivis par la RFA dont le ministre des Affaires étrangères, Gensher, visitait la Chine en octobre accompagné d'une belle brochette de plus de cent patrons allemands. Les patrons français espèrent placer leurs marchandises dans les domaines de l'industrie chimique et pétrochimique, les centrales électriques (y compris nucléaires) et les télécommunications ; sans parler du matériel militaire qui avait favorablement impressionné la délégation chinoise dirigée par le chef d'état-major adjoint chinois en septembre dernier

venu chercher les instruments de la modernisation de l'armée populaire.

Mais les discussions porteront également sur l'appréciation de la situation politique internationale. En effet dans le cadre de la « théorie des trois mondes », la France occupe une place particulière pour les bureaucrates chinois. En temps que puissance du « second monde », elle sera sans doute félicitée pour sa « politique d'indépendance » à l'égard des « deux superpuissances ». Les dirigeants chinois insisteront sans doute sur la nécessité de faire face, sur le plan militaire, à la politique « agressive » de l'URSS en Europe, quitte à renforcer l'Alliance atlantique sous direction des Etats-Unis (superpuissance jugée « moins dangereuse »). Ils rappelleront à Barre l'approbation chinoise de l'intervention française au Zaïre contre la politique de « déstabilisation » en Afrique de l'URSS. De même, on peut penser que l'intervention au Sahara n'est pas vue d'un mauvais oeil à Pékin. Enfin, Teng Hsiao-ping insistera sans doute sur l'importance de renforcer politiquement l'union européenne, face à l'URSS notamment et à lutter contre l'eurocommunisme. On voit que les représentants des deux Etats risquent d'avoir de nombreux terrains d'entente...

Frédéric Carlier



et pourtant elle tourne

● *Le correspondant de « l'Humanité » à Tel Aviv arrêté par la police israélienne*

« L'Humanité » d'hier annonçait que son correspondant à Tel Aviv, Hans Lebrecht, membre du Parti communiste israélien, avait été arrêté mardi après-midi à son domicile et incarcéré dans la prison de la ville.

Il lui est reproché d'avoir été en contact « avec une organisation ennemie ». Lors de la conférence de presse conjointe Begin-Sadate à Ismaïlia, il avait posé une question « Que devient le droit des Palestiniens dans le règlement projeté ? » Il semble donc bien que ce journaliste ait été arrêté uniquement pour ses opinions politiques. C'est en soi inadmissible et tous les démocrates doivent exiger sa libération immédiate.

● *Les envoyés spéciaux de « l'Humanité » et de « l'Express » se voient refuser un visa pour Pékin*

Il semble que les autorités chinoises veulent rencontrer uniquement Barre et sa cohorte de P-DG. C'est ce qui ressort à première vue de leur refus d'accorder des visas à deux journalistes français qui entendaient « couvrir » le voyage du Premier ministre en Chine. Jean-Emile Vidal, reporter de « l'Humanité » n'a pas reçu d'accréditation. D'après le service de presse de Barre, le journaliste communiste s'était inscrit trop tard, alors que le quota de 50 fixé par les autorités chinoises était déjà atteint. Emile Guikovsky, spécialiste des affaires chinoises auprès de l'hebdomadaire « l'Express », s'est lui aussi vu refuser le visa nécessaire pour se rendre à Pékin. D'après la direction de « l'Express », ce refus n'a été accompagné d'aucune explication.

● *Le procès de M^e Kurt Groenwold, ancien avocat de la RAF*

Le procès de M^e Kurt Groenwold, ancien avocat des membres de la RAF, dont Ulrike Meinhof, a commencé hier devant le tribunal supérieur du Land de Hambourg. Il est poursuivi pour les mêmes motifs que Klaus Croissant : aide à « association de malfaiteurs » en facilitant la circulation des informations entre les membres de la RAF, entre autres. Amnesty International, le Syndicat de la magistrature, la Fédération internationale des droits de l'homme, le Mouvement d'action judiciaire et l'Association des juristes démocrates seront présents à Hambourg. Le tribunal a refusé un cinquième défenseur à l'avocat (en plus des quatre avocats allemands qui forment le collège de défense). Il s'agit de M^e Telford Taylor, ancien procureur général au procès de Nuremberg en 1946. Ne partageant pas les analyses de Klaus Croissant sur la fascisation de l'Etat allemand, M^e Groenwold s'associe cependant à la lutte de celui-ci pour les droits de la défense. « Un avocat doit pouvoir défendre sans contraintes un homme ou une femme contre la foule. Quand cette liberté est entravée, c'est toute la démocratie qui est menacée, même si la majorité des citoyens ne s'en rendent pas compte », a déclaré l'avocat dont le procès est un peu considéré outre Rhin comme une répétition générale de celui de Klaus Croissant qui doit avoir lieu début mars à Stuttgart.

● *Une table ronde à Paris sur le procès de Leningrad*

Une table ronde était organisée à Paris par le Comité international pour la libération de Edoard Kouznetsov qui purge depuis 1970 une peine de quinze ans de prison dans un camp à régime sévère de Mordavie. Il avait condamné lors du « procès de Leningrad » pour tentative de détournement d'un avion vers Israël. L'académicien dissident Andreï Sakharov a téléphoné de Moscou pour demander l'aide de l'opinion publique internationale pour sauver Kouznetsov qui a entamé une grève de la faim depuis un mois.

● *Une délégation chinoise s'est rendue à Phnom Pehn*

Une importante délégation chinoise s'est rendue, mercredi, à Phnom Pehn. Elle est conduite par Mme Teng Ying-chao, veuve de Chou En-lai et vice-présidente du comité permanent de l'Assemblée nationale. Cette « visite d'amitié », impromptue, semble répondre aux dernières déclarations de la radio vietnamienne enjoignant une nouvelle fois les autorités cambodgiennes d'arrêter les hostilités ou de « prendre leurs responsabilités » quant aux conséquences d'une prolongation des combats. Pékin réaffirme en effet de façon spectaculaire, à l'occasion de ce voyage, le soutien qu'il apporte à la direction du Parti communiste du Kampuchea.

Pourtant, aucun haut dirigeant du PCC ne participe à la délégation chinoise et il est possible que la visite de Mme Teng Ying-chao vise aussi à préparer de nouvelles propositions de négociations. A Phnom Pehn, le Premier ministre Pol Pot a réaffirmé que le préalable indispensable à toute négociation était l'arrêt des « infiltrations » vietnamiennes ainsi que des « actes de subversion et d'agression » perpétrés par Hanoi. Il a déclaré que les Vietnamiens avaient essuyé une triple défaite, militaire, politique (du fait des coups portés au projet de « fédération indochinoise ») et économique (vu le coût financier de la guerre).

La campagne du Parti radical italien pour les « huit référendums »

La Cour constitutionnelle italienne a reconnu, hier, la légitimité de sept des huit référendums présentés par le Parti radical italien. La bataille pour la reconnaissance de ces référendums a pris une grande importance dans la crise politique italienne ces derniers jours. En effet, un des objectifs de la recherche d'un accord programmatique suffisamment solide entre les six partis de l'arc constitutionnel est d'éviter la campagne autour de ces référendums, qui « déchirerait profondément le pays » comme l'explique le PCI.

Selon la loi italienne, les référendums ne sont en effet pas soumis au vote si un accord survient au Parlement pour modifier les lois qu'ils se proposent d'abroger.

Si l'on ne saurait partager la « stratégie référendaire » du Parti radical, qui se bat pour la défense de la Constitution et a l'illusion de modifier fondamentalement la structure du pays par voie de référendum, le droit de référendum en tant que droit démocratique doit être vigoureusement défendu contre les attaques dont il fait actuellement l'objet. La Constitution italienne prévoit que les citoyens peuvent demander l'abrogation d'une loi par référendum s'ils réunissent 500 000 signatures sur leur proposition. Le premier référendum depuis le



Contre la répression.

vote de la Constitution en 1948 a été celui lancé par la droite pour l'abrogation d'une loi permettant la dissolution du mariage. Soumis au vote en 1974, ce référendum avait été lancé par le Parti radical pour l'abrogation du code fasciste Rocco sur l'avortement.

Pour l'éviter, les différents partis parlementaires s'étaient engagés à réviser la loi sur l'avortement au printemps 1976. C'est autour de cela que le gouvernement Moro était tombé. La loi modifiée à

l'automne 1976 a été rejetée par la majorité réactionnaire du Sénat en juin 1977.

Elle doit être az nouveau modifiée — en baisse on l'imagine — par le Parlement dans les semaines à venir. Si aucun accord ne survenait, le référendum aurait alors lieu. En plus de ce référendum en suspens sur l'avortement, les huit référendums du Parti radical demandent l'abrogation des lois suivantes :

- 1) De 97 articles répressifs du code pénal.
- 2) Des normes qui réglemen-

tent les procédures d'accusation contre les ministres et le Président de la République.

3) Le code pénal militaire de paix.

4) Les lois judiciaires militaires qui ne prévoient pas de procès en appel.

5) La loi sur le financement public des partis.

6) Les normes qui réglementent les hôpitaux psychiatriques.

7) La loi Reale sur l'ordre public.

8) La loi du Concordat et des pactes de Latran entre l'Etat italien et l'Etat du Vatican (signé entre la régime fasciste et le Vatican en 1929 et introduite dans la Constitution de 1947 par l'article 7 ratifié par le PCI).

Seul, ce dernier référendum n'a pas été reconnu légitime par la cour constitutionnelle.

Pour éviter une campagne sur ces référendums (et celui sur l'avortement), les partis politiques devront trouver un accord au Parlement. Autant dire que ces thèmes seront au centre des discussions programmatiques qui commenceront demain pour la formation d'un nouveau gouvernement.

C'est en effet aujourd'hui que le président de la République, Leone, devrait charger Andreotti, Premier ministre sortant, de commencer ses consultations.

A. L.

La bataille du PCI contre le référendum «La Constitution ne prévoit pas deux démocraties»

Dès l'annonce par le Parti radical, en juin 1977, du succès de sa campagne de signature pour les huit référendums, le PCI a violemment dénoncé cette campagne qui représente, à ses yeux, « une tentative, du reste avouée, de faire obstacle, en stimulant les occasions de confrontation et de heurt, à la pénible recherche d'unité entre les forces démocratiques dans un moment extrêmement critique de la vie nationale » (A. Natta, « Rinascita » du 13 janvier 1978). Il est clair que des référendums sur des questions aussi brûlantes que l'avortement ou la loi Reale sur l'ordre public (qui donne aux policiers le droit de tirer sur les manifestants) risquent de stimuler cette « laceration » de la société italienne tant redoutée par les communistes.

Mais au-delà de son opposition aux huit référendums du Parti radical, c'est le droit au référendum lui-même que le PCI remet en cause, et il a présenté un projet de loi dans ce sens.

La démocratie côté cour et côté jardin

Côté jardin les discours sur « l'articulation démocratique entre les assemblées élues et la société civile », côté cour, les attaques aux droits démocratiques élémentaires qui permettent — très partiellement certes — à cette société civile de faire entendre sa voix. En cas de « conflit » entre les citoyens et les « assemblées élues », le PCI

choisit sans hésiter de défendre les secondes contre les premiers.

Ainsi, dans la torpeur du mois d'août passé, une députée communiste, Hilda Jotti, présentait au Parlement un projet de loi visant à modifier ou, pour dire comme le PCI, à instaurer une « discipline plus grande et mieux adaptée » du droit de référendum. En effet, explique la presse communiste, une utilisation indisciplinée du référendum risque de « stimuler l'affrontement entre les citoyens et les assemblées élues », au lieu de favoriser l'osmose nécessaire et, à coup sûr, prévue par la Constitution.

En quoi consiste le projet de loi du PCI ? Premièrement, le référendum ne pourra pas demander l'abrogation d'une loi avant trois années d'application de celle-ci. Ceci, selon le PCI, permettra une mobilisation de l'opinion bien meilleure « dans la mesure où la loi en question aura mieux eu la possibilité de produire ses effets, au moins initiaux dans la société civile » (« Unita » du 24 septembre 1977). (Par exemple, un million d'avortements clandestins par an, multiplié par trois, la société civile aura eu le temps de mieux connaître cette loi. Quel cynisme !). Deuxièmement, il faut envisager d'élever le nombre de signatures nécessaires. Car « si le corps électoral a presque doublé depuis la guerre pourquoi se scandaliser si l'on propose d'élever le seuil des 500 000 signatures nécessaires ? » (« Unita », idem)

Au-delà des motivations

immédiates du PCI qui visent à éviter à tout prix les référendums du Parti radical, c'est toute la question du rapport entre l'intervention directe des citoyens sur les questions politiques nationales et l'action des assemblées élues qui est posée par la direction communiste. « Nous pensons, lit-on à ce sujet dans « l'Unita », que le projet constitutionnel, au moment même où il a préfiguré un type de démocratie plus large et avancée par rapport aux modèles libéraux-représentatifs traditionnels, n'a prévu ni de limiter l'exercice de la souveraineté populaire au fonctionnement et aux pouvoirs des assemblées parlementaires, ni non plus d'opposer les fonctions du Parlement à l'intervention directe du corps électoral, presque comme un pouvoir alternatif pour la proposition, l'approbation et l'abrogation des lois » (idem). L'utilisation du référendum doit donc viser à accroître et non à bloquer « la capacité globale de notre démocratie ». Car lit-on dans un autre article du quotidien communiste : « La Constitution n'a pas prévu deux démocraties, la représentative et la « directe » en contradiction réciproque et absolue (...). Elle a prévu que les deux volontés parlementaires et référendaires se développent selon une dialectique nécessaire mais également de façon à ne pas mettre en danger l'unité fondamentale des fonctions et des pouvoirs publics essentiels. » (« l'Unita » du 3 décembre 1977).

Pour le PCI, le référendum doit uniquement être utilisé

pour orienter l'action législative des chambres élues et « ne se pose pas comme circuit de pouvoir susceptible de contredire, même partiellement, la direction et le sens de l'orientation politique votée par les chambres » (idem). En bonne logique, il faudrait aussi limiter les thèmes sur lesquels le référendum peut s'exercer.

Ce que le PCI suggère d'ailleurs clairement : « Quand on formule une demande de référendum qui touche en même temps des questions très variées qui, dans leur ensemble, représentent non pas un point particulier mais un secteur entier de l'orientation politique de l'Etat, on ne peut pas ne pas douter de la légitimité et constitutionnalité de la demande. » Sur certaines questions elle « n'est donc pas seulement inopportune, elle est illégitime ».

Voilà donc les choses bien mises au point. Il n'y a pas deux démocraties, mais la seule démocratie parlementaire à laquelle doit se soumettre toute velléité d'intervention « directe » des citoyens. Le PCI pourrait dès lors éviter à ses intellectuels la peine d'écrire des livres entiers sur la « dialectique entre démocratie de base et démocratie déléguée ». Quand on voit la levée de boucliers que provoque dans la direction du PCI l'utilisation d'un droit aussi limité que le référendum, on imagine quelle serait sa réaction si un conseil d'usine ou des travailleurs des banques, par exemple, entendaient bloquer les capitaux d'un patron fraudeur ou saboteur !

Anna Libera

Les partis aux «Dossiers de l'écran» 76 % DES FRANÇAIS PENSENT QUE LES POLITICIENS MENTENT

Il y a quelques mois Giscard avait rassemblé des lycéens minutieusement triés pour se faire valoir à la télé. Les enfants étaient restés sages et le président bavard.

Mardi soir, pour la seconde émission des «Dossier de l'écran» les questionneurs étaient plus turbulents. Quarante Français moyens triés par ordinateurs ont posé quarante questions aux «partis politiques» et aux «hommes politiques» alignés à la tribune. Mais ceux-ci ont tout de même monopolisé la parole.

Les femmes dans les partis

Les chiffres donnés aux téléspectateurs par les dirigeants des différents partis sur le pourcentage de femmes et le nombre d'adhérents sont évidemment sous leur seule responsabilité :

Le PCF : 632 000 adhérents, 30 % de femmes ; dans les comités fédéraux, 23 % ; sur 123 membres du comité central, 23 femmes ; sur 21 membres du bureau politique, 2 femmes. Il présente 190 candidats et d'après G. Marchais beaucoup sont dans des «bonnes» circonscriptions.

Le PS : 180 000 adhérents dont 20 % de femmes ; sur 131 membres du comité directeur, 18 femmes ; au bureau exécutif 4 femmes sur 27 ; au secrétariat 3 sur 16 ; pas de député sortant, 10 à 12 «possibles» selon Estier.

Le MRG : 31 % des 83 000 «cartes» sont détenues par des femmes ; au conseil national il y a, sur 300 membres, 23 % de femmes ; au bureau politique, 3 femmes sur 20 membres.

Le RPR : il y a paraît-il 540 000 inscrits. 40 % seraient des femmes ; au comité central il n'y en a plus que 10 % ; et au comité politique, elles sont 3 sur une vingtaine.

Le CDS : Diligent a résumé son intérêt pour la question par ces mots : «Je ne sais pas».

Il y avait là Soisson (PR), Guéna (RPR) et Diligent (CDS) pour la «majorité» ; Claude Estier (PS), George Marchais (PC) et Robert Fabre (MRG) pour la gauche.

Un sondage réalisé par l'IFOP indiquait que «76 % des hommes politiques ne disent pas la vérité». On le voit, la confiance ne régnait pas

dans notre belle démocratie. Surtout si l'on ajoute les 84 % des personnes interrogées qui considèrent que l'argent tient trop de place dans la vie politique. Comme l'a justement remarqué Georges Marchais ces chiffres suffisent pour souligner le discrédit du régime en place depuis 20 ans.

Guéna a d'ailleurs admirable-



G. Marchais et Y. Guéna aux Dossiers de l'écran. Photo AFP.

ment bien résumé ce que lui et ses collègues attendaient des «citoyens» : «On ne demande pas à tout le monde de prendre la parole, on vous demande voter !».

Soisson en rajoutait, l'œil presque humide, en évoquant la vie difficile et le dévouement des membres du PR. Diligent n'en finissait pas avec ses anecdotes rassies de vieux fossile du Sénat ; tandis que Fabre nous a enfin révélé le secret pour passer d'une pharmacie au secrétariat d'un parti. Il faut être notable, a-t-il dit, «c'est ce que je préfère».

Dans ce concert sur les hommes politiques, leurs mérites et leurs dé-

fauts, tout ceux-là dissertaient sur l'honnêteté, en mentant jusqu'aux oreilles. Et c'est bien normal, ils sont là pour cela. On regrettera que Georges Marchais et Claude Estier aient accepté ces règles du jeu, sans réellement les bouleverser. Le secrétaire général du PC s'est pourtant fait remarquer par son intempestivité, maintenant traditionnelle. Mais c'est tout. Estier a de son côté donné un exemple de «fair play» qui produit le même résultat.

Aucun des deux n'a vraiment réussi à nous convaincre que son parti sert à autre chose qu'à utiliser des aspirations légitimes pour d'au-

tres fins. Ni Georges Marchais qui s'est efforcé de présenter le centralisme démocratique sans les tentatives comme une panacée, ni Claude Estier qui dissertait sur la difficile démocratie n'ont pu convaincre. Une impression de déjà-entendu, un petit doute devenait vite grand : ne vont-ils pas, eux aussi, trahir les espoirs que beaucoup mettent en leur parti ?

Une femme a d'ailleurs résumé cette incrédulité par une question à laquelle personne n'a répondu : «pourquoi n'y a-t-il pas de femmes parmi vous ?»

J.Y. Touvais

femmes

Regain de discours féministes à la veille des législatives

LES ELECTIONS, UN TERRAIN PIEGE POUR LES FEMMES ?

Le PC se proclame le seul parti féministe de France parce qu'il a, entre autres, sorti une loi cadre sur les femmes. Le PS vient de tenir une convention nationale sur les femmes où Mitterrand a affirmé haut et clair qu'il était féministe. Ce regain de discours féministe à la veille des élections n'est pas pour nous étonner. Les voix des femmes pourraient faire gagner la gauche ! Mais ces partis ne peuvent ignorer que les sondages expriment aussi un phénomène de défiance féministe (cf. «Marie-Claire» de janvier). A la question : «En France, il y a très peu de femmes qui sont membres de partis politiques, à votre avis pourquoi, à quoi cela tient-il plutôt ?», 37 % des réponses étaient : «Les partis politiques sont dirigés par les hommes, en fait ceux-ci excluent les femmes des débats politiques.»

Ce sentiment repose sur une double réalité. La première est que les femmes, débordées par les multiples tâches de la vie quotidienne (ménage, courses, soins aux enfants, etc.), n'ont pas le temps de «faire de la politique». D'où ce sentiment légitime d'exclusion de la politique. Mais ceci n'est pas la seule raison. En effet, la masse des femmes a, de plus, le sentiment que les «vrais» problèmes (ceux de la vie quotidienne) ne sont pas traités par les «hommes politiques». C'est un fait que le fonctionnement des institutions bourgeoises entretient la coupure (insupportable pour les femmes) entre vie publique et vie privée, entre ce qui serait du domaine de la politique (salaires-emplois-questions économiques) et ce qui relèverait du privé (problème des enfants, sexualité, relations hommes-femmes, etc.). C'est cette coupure qu'en tant que militant(e)s révolutionnaires nous essayerons de sur-

monter même si le cadre des élections n'est pas le meilleur terrain pour faire cette démonstration.

Les femmes ne doivent pas être la force d'appoint des partis politiques

Ce que nous aurons à cœur de montrer, c'est que pour réellement changer notre vie quotidienne, pour remettre radicalement en cause le statut actuel des femmes (dépendance, double journée de travail, objet sexuel, etc.), on ne peut se préparer à gérer le système. Il faut rompre avec la loi du profit que respectera demain la gauche si elle gagne les élections. En ce sens, les femmes ne peuvent être indifférentes aux élections, même si les élections ne sont qu'un moment de notre lutte.

Est-ce à dire que les femmes, encore une fois, n'ont qu'à se reposer sur les organisations mixtes (aussi révolutionnaires soient-elles) pour exprimer leurs exigences et

leurs revendications ? Telle n'est pas notre position. Les militantes de la LCR sont partie prenante de la construction du mouvement autonome des femmes. Ce n'est pas une position de circonstance mais une position de fond. Nous savons en effet que la lutte que nous menons pour un socialisme démocratique et féministe se heurtera à un certain nombre de privilèges bien concrets dont bénéficient les hommes, y compris ceux de la classe ouvrière dans cette société. L'organisation collective des femmes est une des garanties que les exigences qu'elles ressentent comme urgentes (collectivisation des tâches domestiques, remise en cause de la division sexuelle des tâches et des emplois, remise en cause des rapports de violence sexuelle) ne seront pas escamotées au nom d'autres priorités.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est indispensable que les groupes femmes se servent des élections comme d'une tribune pour s'adresser à toutes les femmes qui au-delà des militantes de gauche et d'extrême gauche sont aujourd'hui touchées par la contestation féministe mais ne dissocient pas pour autant leur lutte de celle des autres travailleurs pour le socialisme.

Les élections : une tribune pour le mouvement autonome des femmes

Les féministes radicales risquent de rencontrer un certain écho qui, sous prétexte de remettre en cause

totallement la société, refusent «d'apporter par leur vote une caution aux partis qui contribuent, disent-elles, à perpétuer notre oppression». D'un autre côté, Gisèle Halimi en présentant de manière sectaire et confuse 75 candidates sous l'étiquette «Choisir la cause des femmes» sur la base du «programme commun des femmes» se présentera abusivement comme la porte-parole des aspirations féministes de toutes les femmes, par-delà les classes et les partis.

Au nom du réalisme...

Dans ce contexte, il est vrai que les groupes femmes, encore atomisés et dispersés, auront du mal à faire entendre leur voix. Mais les femmes des groupes ne sont-elles pas les mieux placées pour inviter les milliers de femmes traditionnellement exclues de la politique à se regrouper pour se donner dès maintenant les moyens d'obtenir le plein emploi pour les femmes, comme toujours renvoyées au foyer en période de crise ; la gratuité et la liberté de l'avortement et de la contraception y compris pour les mineures et les immigrées ; pour exiger le développement massif d'équipements collectifs de qualité, pour mener la lutte contre le viol et les violences sexistes, en exigeant notamment l'ouverture de centres de femmes battues.

D'ores et déjà, les initiatives prévues par les groupes femmes pendant la période de la campagne électorale (meetings sur l'avorte-

ment, manifestation le 8 mars) rappelleront à la bourgeoisie que les femmes sont décidées à poursuivre leurs luttes au-delà des élections (si elle se mêle, par exemple, de remettre en cause la loi Veil votée pour 5 ans comme le demande Laissez-les vivre). Mais si le PC et le PS sortent vainqueurs des élections, ils devront aussi savoir que les femmes ne les laisseront pas escamoter leurs revendications au nom d'autres priorités ou du réalisme.

En prenant l'initiative d'une démarche unitaire en direction des autres composantes du mouvement des femmes, les groupes pourraient aider à la définition d'une plateforme unitaire qui permettrait sur cette base d'interpeller concrètement les organisations du mouvement ouvrier et populariser ainsi les axes de lutte qui s'imposent.

Claire Bataille

• Rectificatif

Contrairement à ce que notre correspondante du Mans nous avait indiqué, le procès pour viol aurait lieu le mercredi 25 et non le lundi 23. A cette occasion, les groupes femmes du Mans appellent à un rassemblement devant le palais de justice du Mans, à partir de 8 h 30 du matin.

• Annonce

Celles qui s'appellent les «dissidentes» appellent, vendredi 20 janvier à 19 h 30, à Jussieu tour 46, à une réunion de débat sur la question des législatives.

Une journée comme les autres

• Conseil des ministres : satisfecit

Barre a commenté mercredi au Conseil des ministres « l'amélioration de la situation économique ». Selon le Premier ministre, cette amélioration va plus vite que prévu, ce n'est pas une amélioration conjoncturelle mais un renversement de tendance ! Il s'est félicité en particulier du niveau des exportations qui ont augmenté de 12,8 %.

Beullac a sa suite a commenté le « succès » du pacte pour l'emploi des jeunes. Et Giscard a conclu qu'il fallait continuer dans la même direction et que l'effort entrepris ne devait être « ni compromis ni gaspillé ». Le Conseil des ministres d'autre part a discuté du bilan de la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat, d'un projet de loi protégeant les emprunteurs dans le domaine immobilier et de l'application de la loi sur les rapatriés.

• Nucléaire : en avant vers la vitrification des déchets

Le redémarrage de la première usine de vitrification des déchets est prévu pour juin prochain à Marcoule. Il s'agira encore d'une installation semi-expérimentale. Mais elle devrait être relayée rapidement par une véritable usine construite sur le site de La Hague, dont la capacité sera quinze fois plus élevée.

Voici ce qui a été annoncé au cours d'une réunion à Paris consacrée au stockage et au traitement des déchets radioactifs. Participaient à cette réunion la Société française d'énergie nucléaire, la section française de l'American Nuclear Society et la Société française de radioprotection.

On a entendu des contes bleus à cette réunion : par exemple, que les blocs vitrifiés pourraient tenir le coup « aussi longtemps » que la durée de vie des déchets ou que le coût de la vitrification ne dépassait pas 0,1, 0,2 % du prix de revient du KWH.

Si vous voulez en savoir plus long sur la vitrification reportez-vous (entre autres) au livre d'Yves Lenoir « Technologie française » (Pauvert).

• Chirac contre les sondages

Jacques Chirac n'aime plus les sondages. Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue hier après-midi, le président du RPR s'est prononcé pour la nationalisation des instituts français : « Ce que nous avons en France, a-t-il notamment dit, n'est pas sérieux. Les sondages que nous connaissons constituent une grave atteinte à la démocratie, car ils risquent d'influencer les gens. »

Interrogé sur son pronostic quant au scrutin de mars, Jacques Chirac a encore déclaré : « L'idée de défaite ne m'effleure jamais l'esprit. Tout se joue dans les quelques jours précédant les élections. »

• Mitterrand n'aime pas le méli-mélo

Mitterrand a commencé sa campagne par les Yvelines. Il a pris la parole à Mantes-la-Jolie mardi soir. Enroué et la mine fatiguée, il a parlé devant plus de 3 000 personnes.

Il a déclaré : « Il ne faut pas remettre à demain la victoire, mais je ne confonds pas un programme de gouvernement avec je ne sais quel méli-mélo idéologique que nous n'avons ni voulu ni décidé en commun. (...) Si je préférais les intérêts de mon parti à la victoire de la gauche tout entière j'aurais trompé l'espérance pour laquelle je lutte depuis tant et tant d'années. »

Il a affirmé aussi qu'il était convaincu que le PS pouvait rallier une fraction de l'électorat des partis de droite.

• Le MRAP dénonce la montée de l'antisémitisme

« (...) Le MRAP flétrit avec indignation l'odieux attentat perpétré à Paris contre la Fédération des sociétés juives et les barbouillages anti-juifs dans le quartier de Sentier au cours de la nuit du 15 au 16 janvier. Ils font suite aux menaces de mort visant des commerçants israélites de Dijon, aux inscriptions nazies à Sarrebourg, à Nice et à Luzarches, dans le Val-d'Oise, à la diffusion de tracts antisémites dans cette ville, ainsi qu'aux provocations de l'hebdomadaire « Aspects de la France ».

Cette campagne va de pair avec les agressions, les crimes et les menaces qui se déchainent contre les travailleurs immigrés, particulièrement les Algériens (...)

Plus que jamais l'opinion publique doit se mobiliser pour exiger des mesures efficaces afin d'arrêter net l'engrenage sanglant du racisme et défendre la démocratie.

• Bigeard dans la bataille

Bigeard, qu'on avait finalement remercié à Verdun, vient de trouver une nouvelle occasion de se présenter aux élections législatives. La candidate présentée par le PR dans la circonscription de Toul-Vézelize, est décédée la semaine dernière dans un accident de la route. Le vide politique créé par cette disparition permet à Marcel de briguer le poste. Le mari de la candidate, par ailleurs maire réformateur de Vézelize, avait prié le général de se présenter. « Je crois être de mon devoir de prendre position en cette période difficile », a-t-il expliqué. Le maire de Toul, Jacques Gossot, est le candidat investi par le RPR... Le PR fait donner l'artillerie lourde contre les amis de Chirac. Pauvre général, son horizon n'est guère reluisant Verdun, Toul, à quand Metz ? La tournée des défaites !

Une conférence de presse à la Ligue des droits de l'homme FAIRE LA LUMIERE SUR LES NOYADES DES MANŒUVRES « RHONE 77 »

Le 17 juin 1977 au cours des manœuvres, trois soldats du 3^e RIMA de Carcassonne meurent noyés en traversant la Durance en crue. Leurs corps ne seront retrouvés que plusieurs mois plus tard en aval du fleuve.

Les parents de Roland Supantschitsch et de Philippe Chauwin prennent alors l'initiative de créer dans leur ville respectives, Forbach (Moselle) et Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) des comités pour que la vérité soit faite sur la mort de leur fils. Durant plusieurs mois, les deux comités ont travaillé ensemble, récoltant des témoignages, recevant le soutien de différentes organisations syndicales et politiques. Hier, ils tenaient une conférence de presse dans les locaux de la Ligue des droits de l'homme, à Paris.

C'est Madeleine Reberrioux, pour la Ligue des droits

de l'homme, et en tant que présidente de la commission armée-jeunesse de cette organisation, qui parlera la première. Expliquant le sens de son soutien à l'action entreprise pour obtenir la vérité sur la mort des deux appelés, l'oratrice dénoncera le mépris complet dans lequel la hiérarchie militaire tient les familles des victimes, les laissant dans l'ignorance la plus totale des circonstances des accidents survenus à l'armée. La volonté de cette dernière de conserver le silence pose le problème de l'absence de liberté démocratique pour les soldats. Ils est nécessaire, rapelera en substance, Madeleine Reberrioux, de battre en brèche ce qu'il est maintenant convenu d'appeler cet « univers de non-droit » qu'est l'institution militaire.

Bernard Chauwin, le frère d'une des victimes, fit état des informations contradictoires et incohérentes qu'il reçut de la part des militaires.

Les recherches n'ont pas été entreprises semble-t-il avec suffisamment d'opiniâtreté. Alors que l'armée affirmait que tous les moyens possibles avaient été mis en œuvre pour retrouver les corps, divers témoignages démontrent que celle-ci a mis fin aux recherches assez rapidement, trop rapidement. « L'armée ne s'est jamais manifestée, c'est toujours nous qui avons dû la solliciter », expliquera le frère de la victime qui terminera en rappelant la détermination du comité à faire toute la lumière sur l'accident, afin d'éviter que d'autres jeunes ne meurent dans le silence des murs ouatés de l'institution militaire. « Le droit à la sécurité doit être pris en charge par les intéressés eux-mêmes », conclura-t-il. C'est ensuite le frère de Roland Supantschitsch qui expliquera la façon pour le moins cavalière dont l'armée annonça la mort du jeune soldat et la tint au courant de l'évolution des recherches.

En ce qui concerne la trois-

sième victime, le caporal-chef Moukim Charibou, jeune engagé originaire de l'archipel des Comores, on peut même se demander si sa famille a été prévenue !

Quelques heures avant la conférence de presse les deux comités ont été reçus par le directeur de cabinet du ministère de l'Intérieur, M. Léger, qui promit que la plainte qu'ont décidé de déposer les parents des victimes serait examinée... tout en avouant par ailleurs l'incompétence de la justice civile sur la question. La délégation fit alors valoir la décision de la justice civile de s'emparer de l'enquête sur l'avalanche de Taillefer. Un argument de poids face aux tergiversations de la justice civile. Hervé Dupond-Monod, avocat des familles, relèvera les incohérences respectives de la justice civile et militaire. Pierre Vuachet enfin du comité Bridet apportera son soutien aux actions entreprises par les familles des victimes et les deux comités.

Patrick Mars

Un témoignage

« La semaine précédant la manœuvre, on nous réunit pour nous expliquer le but de cette manœuvre. Le sergent-chef Mochini nous informa que le caporal-chef Rucquois et le premier classe Lecocq devaient créer un point de passage pour traverser la Durance, l'usage des ponts nous étant interdits par la présence de l'ennemi.

« Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1977, nous avons dormi près du village de Corbières : lieu de regroupement pour tous les groupes qui devaient traverser la Durance. Aucun groupe n'étant venu, nous avons décidé de partir le matin du vendredi 17 juin 1977. Le PP 11 (1) était en panne, et nous n'avions aucun moyen de communication. C'était donc l'isolement total. Aucun groupe nous ayant rejoint, nous commençons à nous poser des questions telles :

— Ont-ils arrêté la manœuvre ?
— Sont-ils déjà passés ?
— Sommes-nous en retard ? Etc.

« Munis de notre sac à dos et de notre arme, nous avons pris l'initiative de partir seuls. (...) Durant notre marche, nous avons essayé à maintes reprises d'intercepter le caporal-chef Rucquois et le premier classe Lecocq pour passer la Durance, mais comme nous les captions pas avec le PP 11, nous avons cherché en différents points afin de les retrouver.

« Nous avons décidé de traverser la Durance après avoir demandé à chaque homme de notre groupe s'il savait nager ; tous répondirent oui. Alors, d'un commun accord, on décida de traverser ce point que l'on jugeait facile, le caporal-chef Zlotoroziew en tête entreprit la traversée, le caporal-chef Moukin fermant la marche. (...) »

« Ayant trouvé un endroit d'où l'on pensait que l'eau ne dépassait pas la hauteur des mollets, le caporal-chef Zlotoroziew entreprit la traversée, mais le courant était trop fort ; il essaya de faire demi-tour mais tomba à l'eau

et ne dit rien. Croyant tous que le caporal-chef Zlotoroziew passait franchement sans risque vu son silence, ils l'ont tous suivi.

« J'ai vu le caporal-chef Moukim qui avait de l'eau par moment au-dessus et par moment en dessous de sa tête. Sur l'autre rive, je voyais les parachutistes Vautier, Bitane et Rodriguez qui couraient dans tous les sens. Je devinais ce qui s'était passé et je voulais faire demi-tour, mais lors de mon demi-tour, je fus emporté par le courant, je ne me suis pas affolé, j'ai nagé vers la rive mais le poids de ma muserette me faisait couler. J'ai réussi à m'accrocher à une branche sur l'autre rive pour reprendre mon souffle ; là, le parachutiste Rodriguez me tendit son fusil et me hissa hors de l'eau ; arrivé sur la rive je m'évanouissais.

« A mon réveil, j'aperçus le caporal-chef Zlotoroziew bloqué sur l'ilot qui pleurait. (...) L'hélicoptère nous ramena devant un colonel et la première question qu'il nous posa fut : « Avez-vous récupéré toutes les armes ? » (...) »

« Le lendemain, nous sommes allés demander au colonel d'arrêter la manœuvre, mais il ne voulait pas nous recevoir. C'est le capitaine Meyroux qui nous a reçus et il nous a dit qu'il n'était pas question d'arrêter la manœuvre Iberia 77 car elle nous ferait oublier l'accident plus vite.

« Un général nous a convoqués et nous a questionnés sur l'accident. Et, là que j'apprenais par le général qu'il ne fallait en aucun cas traverser la Durance et qu'il fallait passer par les ponts. J'essayais de lui expliquer que personne nous avaient mis au courant de traverser les ponts vu que le PP 11 était en panne. Le général ne voulut rien savoir (...).

Bernard Pupovac

(1) Emetteur-récepteur de l'armée.

Un hommage bien dérisoire

LA DEUXIEME MORT DE FRANÇOIS BILLOUX

Une centaine de vieux militants et militantes ouvriers, seulement, attendent depuis 14 h 30 devant le cimetière du Père-Lachaise : eux, les vieux du parti savent et se rappellent... Quelques très rares jeunes sont venus et on les entend s'interroger : eux, appartiennent à une autre époque du parti.

Au moment de l'hommage rendu par Georges Marchais, il n'y a pas plus de trois cents personnes. On vient surtout écouter Marchais et reconnaître les personnalités : « T'as vu, c'est untel qui arrive. » Le PCF d'aujourd'hui a oublié Billoux et la direction n'a pas mobilisé dans le parti pour rendre hommage au vieux dirigeant.

Honneurs militaires, maîtres de cérémonie et service d'ordre affairé donnent à cet adieu tout son caractère artificiel : quelques cellules apportent des gerbes, mais une vieille militante, qui chuchote que « le peuple est reconnaissant », cherche désespérément ce peuple-là.

Des conversations entre les gens, on retient surtout l'épisode du « chemin de l'honneur » qui revient souvent dans la bouche des vieux.

C'est à un certain passé du parti que Marchais va rendre hommage, à cette époque contradictoire où des dirigeants du PCF connaissent quatre ans de prison pour fi-

nir, comme Billoux, ministre appelé par de Gaulle.

Marchais précise que cet homme a montré ce que peut faire un communiste dans un gouvernement : être près de la réalité, du peuple, loin des magouilles de couloirs, tout sauf un « bureaucrate ». Quand Marchais évoque les grandes qualités de Billoux : générosité, bonté, dévouement et surtout clairvoyance politique, il se garde bien de parler du rôle de François Billoux dans les différentes épurations internes et sa virulence contre les gauchistes en mai 1968.

C'est Billoux, rappelle Marchais qui, au XXII^e Congrès du parti, est monté à la tribune pour expliquer la nécessité

d'abandonner la dictature du prolétariat. « Oui, Billoux avait gardé toute sa jeunesse et sa lucidité ! La nature, la société changent et les communistes doivent le comprendre et adapter leur comportement à cette réalité changeante ! »

Marchais sent peut-être à quel point cela change : au moment de l'adieu final, il s'effondre et si la peine est légitime, on peut se demander pourquoi sa voix se casse, qu'il sanglote quand il évoque les « succès futurs du parti ». Les vieux militants en restent tout perturbés, visiblement émus, mais les jeunes n'en reviennent pas, regardent comme au spectacle. L'hommage fut bien dérisoire...

Emilie Norman

Malgré les embûches et le silence de la presse LA COOPERATIVE OUVRIERE DE LIP EXISTE ET PRODUIT

Où en sont les Lip, depuis leur assemblée générale du huit novembre où ils décidaient de « réanimer l'outil de travail » ? Depuis les deux journées portes ouvertes de début décembre où ils présentaient leur projet de coopérative ? La presse ne parle plus d'eux, après avoir fait croire que les Lip « rentraient dans l'ordre. Or, les Lip poursuivent un combat très difficile. Ils ont, le dos au mur, relevé de nouveaux défis, à force de ténacité et d'ingéniosité. Rien n'est pourtant gagné, et rien ne le sera durablement sans une popularisation de leur lutte, sans un soutien militant plus important dans le mouvement ouvrier. En même temps qu'ils se débattent dans des difficultés considérables, les Lip discutent de leur projet. Nous n'avons pas caché dans « Rouge » les interrogations nées du projet de coopérative ouvrière, les risques inhérents à cette entreprise, la nécessité à notre sens d'en clarifier les objectifs. Nous publions aujourd'hui comme document de ce débat des extraits de la contribution écrite de plusieurs Lip et diffusée à une assemblée générale.

Besançon,
de notre correspondant.

La coopérative existe, ses statuts sont déposés, sa direction désignée. L'association des amis de Lip créée lors des « portes ouvertes » du 3 décembre collecte des fonds, fait de nouveaux adhérents. La Société civile des études industrielles de Palente poursuit ses activités avec l'Algérie et d'autres pays. La production est relancée. Des montres sortent de l'atelier d'horlogerie. D'autres ateliers ont été remis en route : décolletage, mécanique, galvanoplastie, boîtiers de montres. A l'heure actuelle on démarre la fabrication d'une série de mouvements pour alimenter l'horlogerie. Il a fallu résoudre de nombreux problèmes techniques, réparer le transformateur saboté par l'EDF, reconverter au fuel tout le système de chauffage de l'usine après la coupure du gaz.

La relance de la production a bouleversé aussi bien des habitudes de la lutte et ne va pas sans contradictions : entre la nécessité de produire et de faire tourner les machines

et celle de garder du temps libre pour les assemblées générales, les commissions. Entre la spécialisation nécessaire des tâches de fabrication et la volonté de garder un contrôle collectif sur l'ensemble de la lutte, de ne pas déléguer tout le pouvoir de décision à un petit groupe de dirigeants.

Tout n'est pas tout rose, d'autant que l'hostilité des pouvoirs publics ne se dément pas. Le dernier plan horloger du pouvoir planifie la suppression de 3 000 emplois en trois ans dans l'horlogerie et Lip est totalement oublié.

Les négociations sur le rachat du terrain par les collectivités locales piétinent. Les conseils régionaux et généraux s'étaient engagés chacun pour un million de francs au côté de la ville de Besançon pour ce rachat, tout en mettant comme condition au déblocage des fonds l'existence d'une solution industrielle. Aujourd'hui, la coopérative ne leur suffit plus. Ils veulent un « plan industriel sérieux ».

Eux, qui depuis deux ans, n'ont pas été capables de

Contribution de plusieurs Lip à l'assemblée générale « Pour une bataille politique devant l'opinion publique »

Après avoir fait le point de la situation, tiré la bilan des premiers succès techniques et juridiques de la coopérative, le tract poursuit : « La coopérative fait ainsi la démonstration qu'un emploi pour tous à Lip est humainement et techniquement possible. Cependant, ce nouveau moyen de lutte tel que nous voulons le réaliser ne peut être pleinement efficace que s'il s'accompagne d'une bataille politique devant l'opinion publique. Cette bataille doit dénoncer le pouvoir et le patronat, doit interpeller les partis politiques de gauche et avoir l'appui des syndicats pour une solution définitive à Lip (...) Il faut donc qu'aujourd'hui Lip fasse sa réapparition devant l'opinion. La période des élections y est favorable. C'est aussi à nous qu'incombe la charge d'aborder les problèmes de l'emploi.

« (...) Nous savons bien que pour régler la problème de la crise horlogère, un replatrage ne suffira pas. Il faut une intervention concrète de l'Etat. Comment ? Par une nationalisation de l'horlogerie ? Par un plan horloger englobant Lip ? Et dans l'éventualité d'une arrivée de la gauche au pouvoir, devons-nous supporter le rachat des machines, du stock et de la marque ?

« Dans tout les cas personne ne posera le problème à notre place. Dès maintenant c'est à nous de discuter et de préparer ce plan de bataille dans l'entreprise.

« Le nouvel outil qu'est la coopérative ne sera pleinement efficace qu'à une deuxième condition, c'est ce que nous écrivons dans « l'Heure ». La coopérative ne nous fait pas renoncer à notre exigence de démocratie.

« Même si la hiérarchie de l'entreprise est élue, nous devons faire un règlement intérieur qui fasse réellement de Lip une entreprise pas comme les autres, où seront développées les revendications de tous les travailleurs ainsi que les idées de nouveaux rapports sociaux. Ces nouveaux rapports sociaux doivent se concrétiser à travers un règlement intérieur élaboré dans les commissions, proposée au collectif et discuté collectivement en AG. Il doit être aussi un des éléments de la popularisation par sa publication ».

proposer le commencement d'une solution se réservent de juger ce qui est « sérieux » et ce qui ne l'est pas ! Pour tout arranger, les ASSÉDIC refusent de reconduire les allocations-chômage à 35 % en février, grévant ainsi lourdement le budget de la lutte. Beaucoup de Lip s'interro-

gent sur la meilleure manière de continuer. Le problème n'est pas simple et l'on a parfois l'impression que personne n'y voit très clair. La semaine dernière, dans un tract de trois pages distribué à l'assemblée générale, un groupe de Lip tentait de lancer un débat.

Des nervis armés occupent Gervais-Danone

• De notre rédaction marseillaise.

Plusieurs quartiers de Marseille sont ces jours-ci inondés par la crue de l'Huveaune, petite rivière grossie par les pluies diluviennes. Pourtant, ce n'est pas l'eau qui a envahi l'usine Gervais-Danone, située dans la zone sinistrée, mais une équipe de nervis munis de gourdins. Gervais-Danone est occupée par les travailleurs depuis le 15 août mais le conflit a éclaté bien avant. Le trust BSN, qui a fermé l'entreprise pour produire des yaourts en Italie, l'a revendue en sous-main à un aventurier condamné pour trafic de drogue aux USA, Antonic Paroutian. Les nervis sont-ils les envoyés très spéciaux de ce très particulier propriétaire ?

Mercredi matin, pendant que les pompiers et les flics patrouillaient dans le quartier, des nervis jouaient au foot dans la cour, d'autres tapaient la belote, pas gênés par la présence des manches de pioches à portée de main. Interrogés, ils ont déclaré être 80 et occuper l'usine depuis la veille au soir. Quand j'ai

demandé où étaient les autres, ils m'ont dit « qu'ils faisaient dodo », avec un grand sourire satisfait. Je leur demande d'où ils viennent, silence. Un de leur chef intervient alors pour me demander si j'étais de l'usine. Sans attendre la réponse, il avise : « Alors, bonsoir, allez, ciao, ciao, y a rien à voir. »

Ces nervis installés sans complexe sont venus avec différents véhicules, dont une estafette louée chez Herz. Les quelque travailleurs présents lors de leur débarquement n'ont pu opposer de résistance. L'union départementale CGT annonçait mercredi matin qu'elle prendrait « toutes les dispositions pour organiser la riposte qui s'impose ».

Les travailleurs se sont réunis à midi dans un entrepôt proche de l'entreprise. Un car de flics stationnait dans les parages.

Dernière minute : l'union départementale des Bouches-du-Rhône appelle à une manifestation aujourd'hui à 17 h, à Pont-de-Vivieux, près de l'entreprise. L'union départementale CFDT, non contactée, a décidé de s'y joindre.

Bref social

• A Angers, des chômeurs occupent un immeuble vide

Le comité de chômeurs d'Angers était, depuis un certain temps, à la recherche d'un local et en avait fait la demande à la municipalité d'Union de la gauche.

Celle-ci a répondu qu'étant donné le nombre important de demandes de locaux émanant de diverses associations, il n'était pas possible de répondre favorablement à la requête des chômeurs. Ceux-ci ont donc décidé d'appeler à l'occupation d'un immeuble vide, rue Baudrière, dans un quartier en voie de rénovation.

• Naphta-Chimie contre syndicats : Rhône-Poulenc en échec

« Un échec cuisant pour le géant Rhône-Poulenc », tel est le premier commentaire qui nous parvient après que le délibéré ait été rendu dans le procès qui opposait Naphta-Chimie aux syndicats et qui se déroulait à Aix, le jour même de la fin de la grève sur le site de Lavera. La direction de Naphta en effet réclamait 45 millions de dommages et intérêts pour faits de grève reprochés à deux militants CGT et CFDT. A cette époque, Air-France et Renault avaient aussi tenté d'attaquer le droit de grève par le même biais, mais la justice les en avait dissuadés. Seule, la direction de Naphta-Chimie avait maintenu l'appel, elle vient d'être déboutée. Le délibéré du tribunal d'Aix représente donc un nouvel échec important des patrons sur ce terrain.

• Les nettoyeurs de l'EDF ont posé les balais

Au centre informatique d'Issy-les-Moulineaux, les employés qui assuraient le nettoyage sont en grève depuis le 12 janvier. Ils exigent de l'entreprise qui les embauche, la CEGID, une augmentation de 0,25 centimes de l'heure, le 13^e mois, une prime de Noël et une prime pour les machinistes. Parmi leurs revendications figurent également celles d'un délégué du personnel sur leur lieu de travail et d'une embauche par EDF. Par trois fois, les nettoyeurs ont écrit à la direction de la CEGID, ils n'ont jamais reçu de réponse, aujourd'hui ils sont en grève et ont élu un comité auquel participent des non-syndiqués et des militants CFDT. Un piquet fonctionne régulièrement et les travailleurs ont entrepris la tournée des autres chantiers du nettoyage pour recueillir un soutien maximum.

• Mines de potasse d'Alsace : le profit a tué 5 fois en novembre

Lundi 16 janvier, Albert Runser, mineur au puits Amélie des Potasses d'Alsace, est mort derrière sa haveuse, le plafond de la taille 301 s'étant effondré sur lui.

Engagé depuis 4 mois seulement, il avait déjà été la victime d'un accident du travail il y a quelques semaines. Cette mort est la cinquième depuis le début novembre survenue dans les puits de potasse.

Le 4 novembre, au puits Théodore, un conducteur d'engin avait été éjecté. 6 jours plus tard, à Amélie, un employé, extérieur au MDPA, meurt au fond d'une chaudière, écrasé par un régulateur de couche. Le 14 décembre, toujours au puits Amélie, un mineur est tué par un transporteur à goddets. Le 23 décembre, c'est un conducteur de jeep qui meurt à Marie-Louise, bloqué sous son engin. Pour la direction, il s'agit d'un malheureux hasard, d'un effet de la loi des séries.

Les syndicats, par contre, accusent : le conducteur de jeep transportait des explosifs et n'aurait jamais dû être seul. La présence d'un autre travailleur l'aurait sauvé. Selon le règlement personne n'aurait dû être là dans le cas de l'accident avec le transporteur à goddets. Pour la mort d'Albert Runser, le plafond n'était pas broché et il n'y avait que deux travailleurs et un surveillant là où 6 travailleurs et un surveillant sont obligatoires. Pour la CGT, c'est donc « pour des raisons de productivité que la sécurité n'est plus observée. »

• EGF : la CGT participera seule à son propre référendum

La CGT s'était promis, au début du mois, d'organiser un grand référendum auprès de tout le personnel de l'EGF. Ce référendum se déroulera le 31 janvier et portera sur la question de la convention salariale qui, signée entre la direction et les très minoritaires FO, CFTC et UNCM, est en vigueur à l'EGF. Il sera demandé au personnel si la convention fait obstacle aux négociations et s'il faut examiner avec l'ensemble des fédérations syndicales des mesures pour aboutir à des négociations. La CFDT, comme les syndicats signataires de cette convention, viennent de faire savoir qu'ils ne participeront pas à ce référendum. Pour les syndicats signataires, ce serait remettre en cause ce qu'ils ont signé ; pour la CFDT, ce serait revenir sur une convention qu'elle a — avec la CGT d'ailleurs — condamné depuis le début. Il est vrai que cette consultation revient à penser que les syndicats minoritaires pourraient avoir plus de représentativité qu'ils n'en ont en réalité. En ce sens, c'est un recul par rapport au mouvement de masse qui s'était engagé en décembre et qui a été stoppé net par la fédération CGT. Le référendum risque bien de n'être qu'un pétard mouillé.

VICTOIRE ECLAIR AUX PTT-GARE DU NORD

• Première journée de grève intersyndicale peu suivie par les postiers

Peu préparée, sans enthousiasme aucun, la grève du service général des PTT qui s'est déroulée hier aura vu une faible participation des postiers. 20 % de grévistes environ à Paris, 15 % seulement aux chèques postaux.

Mme Solledonne est vacataire à la gare du Nord, pour un salaire mensuel de 1300 F. En début d'année, l'administration considère qu'il y a trop d'effectifs (1) et décide de licencier des vacataires : les hommes seront mutés à la manutention et les femmes (pour la plupart originaires des TOM-DOM comme c'est le cas de Mme Solledonne) purement et simplement licenciées.

Mais Mme Solledonne refuse son licenciement. Premier recul d'abord de la direction des services ambulants, qui propose la réembauche de vacataires femmes à Paris-Clignancourt notamment. Avec la CGT, il est décidé de maintenir Mme Solledonne sur place, à son poste de travail à son poste et signe sa feuille

de présence. Quelques heures plus tard, la direction informe que son contrat est renouvelé.

C'est la même forme d'action qui est employée au centre de tri de Créteil par les postiers pour s'opposer au licenciement de François Llamas. A la gare du Nord, la victoire a été acquise rapidement. La lutte s'avère plus longue à Créteil, où l'administration en fait semble-t-il une affaire de principe : c'est son autorité qui est remise en cause.

En tout cas, son pouvoir de décision en matière de licenciement est sérieusement malmené. Hier matin, François Llamas recevait, des mains d'un huissier, une seconde sommation lui enjoignant de quitter immédiatement les locaux du centre de tri...

Lors d'une conférence de presse publique

DES MILITANTS DE L'UNEF (RENOUVEAU) DENONCENT « LES PRATIQUES ANTIDEMOCRATIQUES ET SECTAIRES » DE LA DIRECTION

Hier, mercredi 18 janvier, six militants de l'UNEF ex-Renouveau, par ailleurs inorganisés ou membres du Parti socialiste (CERES), ont tenu une conférence de presse pour dénoncer, preuves à l'appui, les pratiques antidémocratiques et sectaires du bureau national (BN) du syndicat, animé en particulier par des membres de l'Union des étudiants communistes (UEC). Ils ont été conduits à cet acte public en raison de l'impossibilité, en l'état actuel de paralysie du syndicat, de poser ces problèmes graves devant l'ensemble des syndiqués. Ils mentionnent en effet, pêle-mêle, « les atteintes de plus en plus graves et répétées à la démocratie, le caractère de moins en moins ouvert du syndicat à un moment où la situation des étudiants et la politique du gouvernement s'aggravent, les purges, les procès d'intention, les exclusions ». Les étudiants qui ont animé cette conférence proviennent des universités suivantes : Lille-droit, Paris XIII-Villetaneuse, Paris X-Nanterre, Paris I-Panthéon et Tolbiac.

J.K.

« L'UNEF, ont-ils déclaré, est actuellement incapable d'impulser une riposte d'ampleur contre la réforme du second cycle. Notre syndicat est en effet dans un état de déliquescence inquiétant. Et nous pensons que cela est dû aux pratiques antidémocratiques menées par la direction de l'UNEF au cours de l'an dernier et surtout depuis la rentrée. » Cette « action sectaire du bureau

national » est d'abord illustrée par une cascade d'exclusions visant en premier lieu des syndiqués membres ou sympathisants de la Ligue communiste révolutionnaire. Les cas cités sont les suivants : à Villetaneuse, un sympathisant de la LCR est exclu à la demande d'un membre du bureau national, puis réintégré par la majorité du comité UNEF ; à Limoges, un militant de la LCR est exclu ;

à Tours, on tente de faire pression sur une assemblée générale pour qu'elle approuve une exclusion ; à la Sorbonne, un président de comité muni de procurations fait prendre à son comité la décision de ne pas donner de cartes aux adhérents de la LCR ; à Marseille, des cartes sont refusées ; à Nanterre, le refus des cartes est repoussé par une voix de majorité. Tous ces exemples renvoient à une exclusive générale que le président du syndicat, Jean-Luc Mano, aurait résumé en recommandant aux militants « de déclarer avoir perdu les cartes plutôt que de laisser adhérer un militant LCR ».

Pour les organisateurs de la conférence de presse, qui défendent le principe d'un syndicat unitaire et pluraliste, ces exclusions sont inadmissibles : « Il n'est pas criticable, a dit l'un d'eux, qu'une organisation politique fasse un choix syndical, on ne peut même que s'en féliciter. » Selon eux, c'est justement « le bureau national qui agit en tendance, de manière bureaucratique, pour faire prévaloir ses positions syndicales ». Car, en fait, ce sont tous les syndiqués en désaccord avec la

direction qui pâtissent des pratiques actuelles.

Mise au pas

Ainsi plusieurs exemples de remise en ordre sont avancés. Le 18 octobre dernier, une assemblée générale des adhérents parisiens, qui devait se tenir devant la presse, est annulée brutalement parce que la somme nécessaire à sa location était introuvable (sic) : en fait, « la direction a fait l'économie d'un débat public contradictoire ». Le collectif parisien qui coordonne l'activité des comités UNEF vient d'être supprimé par décision d'en haut le 14 janvier. Une commission nationale à l'organisation, « dont la composition est à l'entière discrétion du bureau national » a été créée l'automne dernier. Des présidents d'assemblées générales ou des secrétaires à l'organisation sont directement nommés !

Les organisateurs de la conférence, qui chiffrent la « déliquescence » de l'UNEF à un nombre d'adhérents situé entre 7 000 et 13 000, bien loin des 55 000 officiels, expliquent l'attitude de la direction avant tout par sa « méfiance » à l'égard du milieu

étudiant. Selon eux, « l'abandon de l'orientation syndicale et la remise en cause de l'ouverture à tous les étudiants », auraient pour origine « une peur à l'égard du mouvement étudiant » et des différents courants qui se proposent d'aller vers une organisation unitaire. Interrogés sur cette crispation, ils ont refusé d'y voir une conséquence indirecte de la désunion de la gauche. Les causes du sectarisme seraient d'abord « étudiantes » et ne renverraient pas à un repli des étudiants communistes sur l'UEC.

Enfin, les six étudiants socialistes ou inorganisés se sont prononcées pour la « réunification, des diverses composantes du mouvement étudiant » : « La meilleure perspective est celle de la reconstruction d'une organisation de masse unitaire, regroupant les diverses sensibilités politiques et idéologiques. » Ils ont donc proposé que le prochain congrès de l'UNEF soit « le congrès constitutif de la réunification du mouvement étudiant, préparé par des assemblées générales d'étudiants et non par les seuls membres de l'UNEF ».

UN DOCUMENT CONFIDENTIEL DE FRAMATOME (2)

L'AFRIQUE DU SUD ET L'ARME ATOMIQUE

Le document confidentiel de Framatome concernant la centrale nucléaire de Koeberg que nous avons publié (cf. « Rouge » du 18.1.1977) semble avoir provoqué quelques remous dans les hautes sphères de cette firme. Nous en avons donné hier une interprétation qui montrait entre autres choses que l'usine en construction servira « à la production, à l'enrichissement et au retraitement du combustible », que des risques d'accidents, « éventualité de la rupture de la cuve », étaient envisagés. Que l'of-

fensive en vue d'arracher le fameux contrat avait été menée de concert avec des hommes politiques français et des firmes françaises installées au pays de l'apartheid. Que des contacts très étroits existaient entre les organismes sud-africains du nucléaire et ceux de France (CEA, EDF notamment). Que des stages d'ingénieurs atomistes sud-africains étaient prévus en France.

Et surtout, révélation qui ne devrait pas manquer

de connaître d'intéressants développements, que « l'extension à l'Afrique du Sud du club franco-germano-japonais de l'enrichissement » était une idée qui ne manquait pas de faire son chemin chez nos responsables actuels de la politique française. Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur ce document éclairant, au plus haut point, sur les responsabilités françaises dans la marche de l'Afrique du Sud vers la possession de la bombe atomique.

Nous ne reviendrons aujourd'hui que sur quelques points du rapport qui méritent, à notre avis, une interprétation un peu plus poussée pour prendre véritablement toute leur importance. Nous tenons tout d'abord à faire un mea culpa quant aux dates du document. Nous avons, en effet, pris pour argent comptant celles du 26 janvier au 7 février 1973 — dates de la mission de Framatome en Afrique du Sud — portées sur le cartouche du texte. Or, à l'évidence, il ne peut s'agir de 1973 (mention portée à la main) mais, au contraire, de 1972.

Cela nous est confirmé par le calendrier des opérations (p. 4) et par un additif sur les taxes de ventes, fourni par BVS (Bouchayer-Viallet-Schneider) portant mention du 4 février 1972. Une précision importante car elle permet de mieux situer le document dans le panorama général des tractations de Pretoria pour acquérir les centrales nucléaires.

La première charge est gratuite

Nous avons aussi, excusez-nous du peu, passé assez allégrement sur une phrase des plus passionnantes. Page 5 (paragraphe sur les conditions de paiement) on peut lire ce qui suit : « L'ordre de grandeur du contrat (centrale complète sans prise d'eau en mer, sans le poste d'interconnexion mais avec le premier cœur et en supposant que l'uranium enrichi, UF6, nous est fourni gratuitement) est de 150 mio. »

« En supposant que » : si l'on comprend bien, cette éventualité a dû être sérieusement discutée. Ce qui voudrait dire que la première charge « gratuite » serait fournie par

l'Afrique du Sud. On voit mal, en effet, les Etats-Unis et notamment Westinghouse travailler gratuitement. Or, cette première charge ne pouvait provenir que des Etats-Unis.

Les assurances que Framatome, aurait selon le document, reçu de la part de l'AEB (Atomic Energy Board), laissent donc entendre que l'Afrique du Sud a prévu de compter sur ses propres forces. Une confirmation de cette hypothèse nous a d'ailleurs été fournie fin novembre 1977, lorsque les USA ont implicitement déclaré qu'ils ne fourniraient pas cette charge. On comprend mieux, dès lors, pourquoi la République sud-africaine a pris la décision de différer la construction d'une immense usine de retraitement pour une plus petite unité pouvant produire de l'UF6, dès 1980, au moment où ses centrales entreraient en action. Dans ces conditions, on comprend mieux l'assurance du document. Framatome a bien eu la conviction que Pretoria lui fournirait de l'uranium enrichi.

Les véritables activités d'Alsthom

Nous avons également traité avec trop de désinvolture le passage du document faisant référence à Alsthom. Page 5 (paragraphe 6 : « Variante pour la turbine ») : « Escom signale que bien qu'elle n'ait rien à reprocher à BBC-CEM, elle pourrait demander, par analogie avec les appels d'offres qu'elle adressera à d'autres pays, que Framatome présente en variante, une turbine Alsthom. La raison de cette demande d'Escom n'est pas apparue clairement. »

En clair, Framatome a été étonné de l'instance de l'Escom (l'EDF sud-africain) pour qu'elle opte en faveur

du matériel Alsthom, alors que Framatome aurait pu aussi bien y pourvoir.

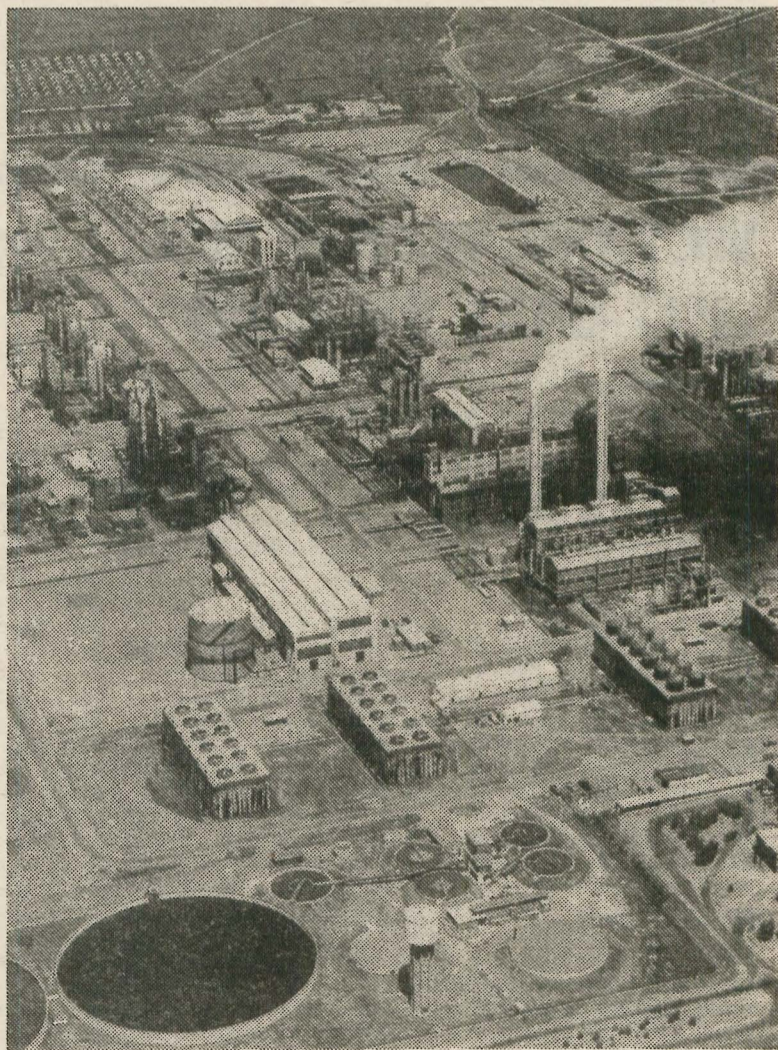
Simple « forcing » d'Alsthom ? Nous ne le croyons pas et pensons qu'il y a anguille sous roche. La voici, peut-être.

Il est connu qu'une série de firmes allemandes et françaises livrent des commandes industrielles (turbo-générateurs et turbo-compresseurs) au complexe sud-africain de SASOL 2 (usine de liquéfaction pour la transformation du charbon en pétrole). Or, une analyse minutieuse de leurs comptes vient de révéler que de nombreuses commandes se font double (certaines d'ailleurs codées OTAN). Parmi les firmes, signalons au passage Hispano-Suiza (qui a fourni le turbo-compresseur du Tricastin) et bien sûr Alsthom. Des gens mal intentionnés en ont donc déduit qu'une partie des commandes avaient pour but des usines d'enrichissement. Si l'on revient à notre document et à l'insistance de l'Escom en faveur d'Alsthom, on est en droit de penser que cette firme travaille non pas pour Sasol 2, mais pour l'usine d'enrichissement. On attend un démenti.

Politiques contre techniciens

Le troisième sur lequel nous reviendrons concerne (p. 8, paragraphe 12) la confiance qu'a l'Afrique du Sud envers la France. Pourtant, selon le représentant de Framatome, M. Guy, « les grands américains et KWU (la firme allemande, NDLR) ont la préférence de l'Escom. »

La presse sud-africaine en son temps, avait fait mention des discussions et dissensions internes entre l'AEB, l'Escom et le gouvernement Vorster qui exerçait une très



Vue aérienne de Sasol I qui aura bientôt une soeur jume. Ille Sasol II.

forte pression pour que le contrat aille à la France. Le document nous confirme ces différends et le fait qu'a posteriori, ce soient les politi-

ques qui aient gagné. Ce qui est « tout à l'honneur » de la collaboration française...

Frank Tenaille

Les inondations dans la région marseillaise

LES RUES TRANSFORMEES EN EGOUTS

Le beau temps est enfin revenu sur la région marseillaise. Mais le bilan est lourd : les pluies ont provoqué la crue de l'Huveaune et les eaux se sont déversées dans les quartiers industriels et populaires de la banlieue marseillaise. Mercredi alors que les travaux de déblaiement commençaient, les quartiers sinistrés offraient le spectacle habituel des régions inondées : rues fangeuses, trottoirs encombrés de débris, caves remplies d'eau. L'hippodrome du Pont-de-Vivaux est totalement recouvert par une nappe d'eau. L'installation électrique a été totalement détruite.

Deux éléments se sont combinés pour transformer la crue en catastrophe locale : tout le secteur occupé par des usines, des routes et des autoroutes est imperméable, aucune dérivation d'eau n'a été prévue. En second lieu, l'Huveaune sert de dépotoir à toutes les usines du coin. Cette rivière qui descend de la Sainte-Beaume, charrie toutes sortes de pollutions avant de se jeter dans la baie de Marseille. Aujourd'hui les rues des quartiers sinistrés sont transformées en égouts « naturels ». Cela aurait pu être évité si les travaux entamés par un syndicat intercommunal avaient été terminés mais le gouvernement s'est toujours refusé à financer cette entreprise pour des raisons trop claires : la municipalité marseillaise est entre les mains des socialistes de Defferre. La mise en place des premiers

secours a d'ailleurs donné lieu à une lamentable polémique entre PC et PS. Les élections approchant, les deux partis se sont efforcés de tirer la couverture à soi. Le PCF s'est empressé d'envoyer sur les lieux des équipes de secours et l'a fait savoir à coups de communiqués. Il en a profité pour attaquer « la lenteur des secours fournis par la municipalité socialiste ». Quant à cette dernière, elle s'est défendue en glorifiant son efficacité et sa rapidité.

Mais, par-delà ces invectives, 250 personnes ont dû être évacuées. Les dégâts occasionnés par la crue de l'Huveaune sont importants et risquent d'écorner sérieusement le budget de ceux qui habitent les quartiers de la Vallée surnommés depuis quelques temps la Vallée du chômage.



Le ravitaillement des habitations assuré en bateau (photo AFP).

Aujourd'hui débute le carnaval de Nice Sortez les « grosses têtes »

Nice, de notre correspondant.

Aujourd'hui commence le règne éphémère de Sa Majesté Carnaval XCIV. Cette année, manque d'inspiration ou choix délibéré, carnaval est tout bonnement « roy des rois ». Le seul titre qu'on ne pourrait lui contester est celui de « roi du fric ».

Jadis, le carnaval de Nice, comme tous les carnivals, était une fête populaire. On se déguisait, on partait danser dans la rue, on se bombardait de grandes pelletées de plâtre (remplacées aujourd'hui par les inoffensifs confettis). C'est devenu un spectacle. Entrées payantes, gradins pour le public convié à regarder défilé des chars et des grosses têtes. Même la « bataille des fleurs » n'est plus ce qu'elle était. Au prix où sont les munitions !

Un spectacle donc, un spectacle

qui rapporte et fait les beaux jours des professionnels du tourisme nicois dont la réputation n'est plus à faire depuis qu'il est présent au sein même du gouvernement en la personne « au-dessus de tout soupçon » du maire de Nice, le ministre du Tourisme Médecin.

Tous les hôtels sont pleins, retenus des mois à l'avance. La SNCF organise des trains spéciaux et Médecin vante la gestion de sa ville, loin des procès et des passions politiques. Las, parmi les tableaux qui tapissent les murs de la place Masséna, on peut voir un roi faignant se diriger, au rythme lent de ses boeufs vers... l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi). Qui n'a pas résisté à se faire ce plaisir ? On doute qu'il s'agisse d'un bavure car le comité des fêtes de la ville de Nice n'a pas l'habitude d'avoir les

yeux dans ses poches. Les chômeurs apprécieront le bon goût de cette plaisanterie sortie de l'almanach Vermot du CNPF.

Que ses auteurs méditent le sort du roi carnaval. A la fin de ses deux semaines de règne, il est traditionnellement brûlé sur la place et son âme, sous forme d'un pétard, s'envole vers les cieux.

Le règne de Médecin, s'il fut plus long, pourrait bien lui aussi s'achever, avec moins d'éclat. Car chacun sait à Nice que carnaval n'a qu'un ennemi sérieux : la pluie, tandis que Médecin ne compte plus les siens. C'est que son nom se balade dans vraiment beaucoup d'histoires et au carnaval des truands de la région, on en rencontre beaucoup qui se protègent de son masque. Malgré lui, comme de bien entendu.

B. M.

Arrestation de Michel Mexis

Je ne peux plus voir ma mère, alors...

Michel Mexis était recherché depuis le 9 janvier pour les meurtres de trois septuagénaires. La grande presse a sensation l'avait surnommé « Michel le Dingue » cherchant ainsi à l'assimiler à Pierre Loutrel dit « Pierrot le Fou ». Michel Mexis et son amie Marie-Jeanne Payet cultivaient eux aussi la sensation puisqu'ils avaient signé chacun de leurs crimes « Bonnie and Clyde » ce qui dénotait pour le moins un ridicule romantisme du milieu. Recherché, le couple avait disparu dans la nature. Jusqu'à ce que, mardi soir, la brigade criminelle ne reçoive un coup de téléphone. Le correspondant affirmait être Michel Mexis et se trouver dans

un bar du XV^e arrondissement. Les policiers devaient en effet l'y trouver en compagnie de son ami. D'après la police Michel Mexis serait un alcoolique que les crises d'éthylisme rendraient forcené. La raison de cette reddition a été donnée par Mexis lui-même : « Je savais que je ne pourrais plus revoir ma mère ; D'autre part, je ne pouvais plus compter sur personne. Tous mes amis avaient été identifiés et leurs domiciles étaient surveillés. Je me sentais traqué. J'ai préféré en finir et me rendre ». Romantique et de surcroît, affublé d'un complexe d'Oedipe gros comme une maison.

G.P.

Un cafetier de Dieppe avait tué un « loubard »

Un bien honnête citoyen

Mardi, un patron de bar était jugé devant le tribunal de grande instance de Dieppe. Le 5 décembre 1976, il avait tué d'un coup de fusil un jeune loubard éméché qui avait suscité une bagarre dans son café. Une cinquantaine de jeunes gens étaient là pour danser et consommer. A une heure du matin, sans que l'on sache exactement comment, une bagarre éclate. Des bouteilles volent. La victime, Pineau sort et revient armé d'un crie. Et il se met à casser les vitres du bar. La patronne débordée appelle son mari à l'aide. Celui-ci empoigne son nerf de bœuf et tape. « Habituellement, il suffisait à rétablir l'ordre », dira M. Godart à son procès « Mais, là il n'a pas suffi ».

G.P.

MEFAITS DIVERS

• L'horreur est dans la vie

Le gendarme mobile, Philippe Allain, qui s'était retranché dans un appartement de Brest, son Mac 50/9 mm (l'arme régulière des gendarmes mobiles) au poing, aurait agi par dépression selon les enquêteurs. Dans la nuit de lundi à mardi, il avait exhibé son gros pistolet dans un bar. Le patron l'a signalé à ses collègues de la police urbaine. Quand ceux-ci sont arrivés, Allain, qui retenait le propriétaire de l'appartement en otage, leur a tiré dessus quelques balles réglementaires. Deux ont transpercé le poignet d'un brigadier qui s'est écroulé. Puis, Allain a jeté son pistolet et s'est rendu « à la condition qu'on ne lui ferait aucun mal ».

A Chalons, près de Poitiers, un pensionnaire de l'hôpital psychiatrique a tué son voisin de chambre. Il a utilisé un cintre en bois qu'il lui a enfoncé dans l'œil. Marcel Guiet, 59 ans, est mort.

Janine Terriel, la compagne d'Yves Maupetit, après avoir confir-

mé ses aveux quant au double meurtre des époux Theureau à Sucy-en-Brie, a été interrogée sur le meurtre d'un cultivateur à Treigny (Yonne). C'est le village natal de Maupetit et la victime, comme les Theureau, avait été tuée à coups de fusil de chasse après que son agresseur se soit introduit chez elle pour la voler. Dans le Val-de-Marne, cette agression à domicile était la quatrième depuis le début de l'année, mais à Sucy-en-Brie, pour la première fois, les gangsters ont tué, et, semble-t-il, sans qu'il y ait eu le moindre geste de résistance de la part de Theureau. Scènes de films d'horreur, meurtres brutaux et gratuits, coups de poings à l'estomac, on se tasse dans le fauteuil et on reprend son souffle. Quand l'horreur c'est la vie, on encaisse et on se dit que c'est la vie qu'il faut changer.

Les flics cherchent Maupetit qu'ils ne trouvent toujours pas et probable que beaucoup lui promettent la guillotine, autre cauchemar.

D. F.

Vitry SECURITE D'ABORD

Vitry, commune de la banlieue sud de Paris : ses 90 000 habitants, sa municipalité démocratique, son maire communiste et son absence de commissariat de police. Ses problèmes aussi. Il y a des vandales qui cassent tout, notamment à la cité Balzac, 923 logements habités par les plus défavorisés à la périphérie de la ville. Il y a des agressions le soir et même le jour. Alors Vitry se plaint. « Si on avait des flics ! » estiment les élus communistes qui multiplient les démarches pour obtenir l'implantation d'un commissariat de police. Une pétition municipale pour la sécurité publique a été envoyée au préfet. Elle aurait recueilli 12 000 signatures. Elle réclame premièrement des effectifs de police, deuxièmement un commissariat de police et, troisièmement seulement, des mesures de prévention (formation professionnelle et emploi, équipements sportifs, éducateurs, meilleure qualité des cités HLM).

« Vouloir vivre sa vie, en toute tranquillité, en participant sans crainte à la vie sociale, ne relève nullement de « sentiments réactionnaires » comme l'estiment les trop fameux groupuscules » écrit A.G. dans « le Travailleur » du 13 janvier. Exact. Ce qui est réactionnaire, c'est penser que la solution est le flicage, c'est s'en remettre à l'Etat, à Bonnet, au préfet et à leurs hommes pour obtenir une « tranquillité » et le respect d'un ordre qui ne peut être que leur. « Les trop fameux groupuscules » ne disent pas autre chose.

Aujourd'hui à 19 h, la LCR, l'OCT, le PCR (ml), l'Humanité rouge, le groupe anarchiste, l'Ecole émancipée, le SGEN primaire Vitry et le comité de lutte Jean-Macé vous donnent rendez-vous devant la maison des syndicats (près de l'église), sur le thème : « La sécurité des travailleurs est un vrai problème, les flics ne sont pas la solution. »

D. F.

Gays écrans à la Pagode



Mardi soir s'ouvrait la Quinzaine de film sur l'homosexualité à La Pagode dans le VII^e. La séance était gratuite et les spectateurs invités à se travestir, ce qui donnait déjà l'image de ce que sera cette quinzaine ; en effet, contrairement à l'an passé où la mixité était au moins de mise dans les déclarations de principe dans les déclarations de principe, cette année ce festival se présente d'emblée comme celui d'homosexuels hommes, qu'il y ait ou non présence de films sur le lesbianisme. Il s'agit peut être là d'un simple reflet de la situation du GLH à Paris, mais pas seulement.

Hier soir, le débat central était le travestissement. Aujourd'hui, vous pouvez voir :

14 h : Richard, Congés payés 36, Ich, Super Woman.

16 h : la Vie parisienne, Tam-Tam.

18 h : la Banque du Sperme, Pink Flamingos.

20 h : les Noms du père, les Intrigues de Sylvia Cousky.

22 h : Molinier, 7, rue des Fossés.

En principe, il n'y a pas de débat, prévu aujourd'hui...

La Pagode, 57, bis rue Saint-Antoine.

Les sept plaies de la Méditerranée

« Mort de la Méditerranée », un livre de C. M. Vadrot

Une conférence sur la pollution de la Méditerranée s'est tenue à Monaco la semaine dernière. Elle était organisée par le Programme des Nations unies sur l'environnement (PNUE). Tous les pays riverains, à l'exception de l'Albanie, se sont retrouvés pour discuter de la « pollution tellurique », c'est-à-dire qui vient de la terre.

Une conférence pour rien, puisqu'elle n'a été conclue ni par un communiqué final ni par un protocole d'accord. Elle s'est contentée de reprendre les termes de la convention-cadre signée à Barcelone en 1975.

Une conférence pour rien, ou presque rien, comme l'ont été celles de Rome, Barcelone, Athènes, Spilt, Venise. A Monaco, la ville qui accueillait la conférence et qui se flatte de protéger la mer, la zone infralittorale (zone des bas-fonds proches de la côte) est presque entièrement détruite. Récemment la société immobilière La Hénin a encore « gagné sur la mer » en y construisant une nouvelle résidence, celle de Monaco-Fontvieille.

La conférence de Monaco n'aura été que le énième épisode de ce que Claude -Marie Vadrot appelle dans un livre sorti à l'automne « L'Internationale des vœux pieux ».



« La poubelle débordante. La Méditerranée-poubelle, gorge de métaux, de produits chimiques, de bactéries, de pétrole, de pesticides, de composés plastiques, d'armes chimiques reposant en des endroits inconnus, n'en peut plus. »

C'est ce que dit C. M. Vadrot dans son livre *Mort de la Méditerranée*, paru à l'automne, qui pourrait illustrer la conférence de Monaco.

Nous avons, au fil des pages de ce livre, recensé ce que l'on pourrait appeler les « sept plaies de la Méditerranée ».

- égouts

Tout le tour de la Méditerranée, des agglomérations importantes, des complexes industriels, des stations balnéaires, déversent leurs

égouts dans la mer, sous le prétexte que sa salinité lui confère un pouvoir épurateur et bactéricide. Pourtant, les analyses les plus officielles montrent que souvent la dose de 20 000 colibacilles par litre, qui définit une eau « très polluée », est atteinte et franchie.

On a relevé, par exemple, 24 000 colibacilles à Tel Aviv, 30 000 à Beyrouth et Trieste, 35 000 à Naples, et jusqu'à trois millions au nord de l'étang de Berre ! En été 1973, 30 personnes sont mortes d'un choléra que l'eau de mer n'avait pas « auto-épuré ». Mais le gouvernement, en France, par exemple, fait ses analyses de pollution microbienne et bactériologique pendant l'hiver, au moment où elle est la plus faible.

- mercure

La plupart des poissons de la Méditerranée présentent des concentrations de mercure supérieures à la dose de 0,5 mg par kilo définie par l'OMS. Le thon de la Méditerranée a fixé trois fois plus de mercure que celui de l'Atlantique. En Toscane, les crustacés ont des concentrations allant jusqu'à 5 mg au kilo.

Ce mercure est déversé par les usines riveraines. Il a causé, au Japon, une maladie terrible, à Minamata. On peut donner l'exemple récemment dénoncé par les Amis de la Terre de Marseille à propos des déversements de mercure d'Alusuisse dans le ruisseau des Ayalades. Aujourd'hui, Alusuisse s'en va, le mercure reste.

- plomb

Nous parlons du plomb, nous pourrions parler aussi du cadmium, de l'arsenic, du cuivre. Pour s'en tenir au plomb, Vadrot cite l'exemple du golfe de Salonique où sont déversés chaque jour 300 kg de plomb. Il cite aussi la façon dont les résidus des mines de Carthage sont enfouis dans la baie de Portman. Il cite enfin le cas

de ce navire (également dénommé par Cousteau) qui a coulé en juillet 1974 au large d'Otrante ! Aujourd'hui, 900 barils de dérivés de plomb se décomposent par 90 m de fond.

- boues rouges

Elles ont fait scandale, et sont sans doute plus connues : la Montedison a empesté les côtes de Corse avec un mélange de sulfates ferreux, de titane, de magnésium, de chrome et de traces de fluor, cocktail baptisé « boues rouges ». La loi votée finalement par le parlement italien permet à la Montedison de continuer à polluer au moins jusqu'en 1981.

Mais il y a aussi les « boues rouges » françaises sur lesquelles un silence pudique est gardé : depuis 1963, les usines de Péchiney-Ugine-Kulhmann déversent des boues dans un canon sous-marin qui débouche à 5 km de la calanque de Port-Miou entre Bandolet et Cassis. Ces boues contiennent des oxydes d'aluminium, de fer, de sodium et de silicium.

- hydrocarbures

Le trafic pétrolier de la Méditerranée est important, à cause du canal de Suez, même si les plus gros pétroliers ne l'empruntent pas. En outre, les complexes de raffinage sont très nombreux sur le pourtour : Skidda, Bejaia, Arzew, Barcelone, Tarragone, Bizerte, Le Pirée, Haifa, Bari, Gènes, Smyrne, Bakar, ect.

Les navires nettoient leurs soutes au large en dépit des interdictions, les raffineries rejettent leurs déchets. Cette pollution est très grave : le pétrole cause la mort des oiseaux (plus de 100 000 chaque année) ; il gêne les conditions d'évaporation et de formation des pluies.

- béton

Le littoral de la Méditerranée se construit de plus en

plus : grandes villes, villégiatures. Cela entraîne la destruction de la végétation côtière et des échanges avec le milieu marin. Depuis peu, il y a la nouveauté à la mode : les marinas. Ce sont des ports de plaisance, généralement gagnés sur la mer, qui entraînent une perturbation très importante du milieu : l'endiguement et les remblais modifient les courants littoraux et donc les conditions de sédimentation et d'érosion. Comme la zone où les eaux ont une faible profondeur (zone « infra-littorale ») est très petite, souvent, les constructions gagnées sur la mer la détruisent, et avec elles les frayères de nombreux poissons et crustacés, ainsi que la plupart des algues. Depuis 10 ans, 15 opérations « lourdes » d'endiguement ont eu lieu sur les rives de la Méditerranée. Sur la Côte d'Azur, par exemple, la marina de Bormes-les-Mimisas s'est construite en dépit de nombreuses oppositions et même d'une interdiction légale.

- ordures

Campings, estivants, villes, industries : les immondi- ces

sont souvent jetés à la mer. Comme ils le sont par les navires de commerce, comme ils le sont par les bateaux de plaisance. La mer est considérée comme un réceptacle à ordures. Les saletés vont au fond pour certaines, surnagent pour d'autres venant « décorer » les plages des vacances. C. M. Vadrot raconte comment, en avril 1971, une physicienne soviétique fut la première femme du monde à descendre dans le bathyscaphe. Elle dut subir une panne angoissante sur le fond pendant une dizaine de minutes.

Mais à sa remontée, son seul commentaire ne concernait pas la panne. Elle déclara : « Messieurs, la plus impressionnante expérience que j'ai eue au cours de cette plongée a été de contempler les immondices qui jonchent le fond de la Méditerranée. »

On pourra bientôt l'appeler la « mer morte ». A moins que... C. M. Vadrot esquisse ce qu'il appelle « l'écodéveloppement de la Méditerranée ». C'est-à-dire une dynamique visant à revenir à la vie sur ses berges. Est-ce encore possible ? Est-ce possible dans cette société ?

Madeleine Verdi



spots

• Le mime renouvelé

Les Mummenschanz sont trois mimes, deux Suisses et une Italienne, dont on peut dire qu'ils ont renouvelé leur art à l'heure d'après Marceau où l'académisme semblait le menacer de sclérose.

Renouvelé est peu dire. On serait tenté d'écrire qu'ils créent un art nouveau. Leur corps, complètement privé des ressources du visage, ne parlent pas seulement le « comportement humain » mais tous les corps de la biologie et leurs spectacle est un stupéfiant raccourci de l'évolution des espèces, de l'amibe à l'homme, dans sa première partie, puis une satire en profondeur des rapports humains dans sa seconde partie. Stupéfiant et d'un humour irrésistible.

Revenant des Etats-Unis où ils ont obtenu un triomphe devant le public de Broadway, ils tournent maintenant en France. (A Mulhouse le 19, Privas le 22 et Chambéry le 23.)

• Différences d'appréciation sur un congrès syndical

Dans notre édition du lundi 28 novembre nous rapportons le jugement de quelques uns de nos lecteurs sur le congrès du Syndicat des personnels des associations, organismes et centres culturels (SNPAOC-CGT) : « L'ensemble des intervenants ont dénoncé le peu de cas que faisait le Programme commun des choses de la culture et insisté pour qu'un large débat soit engagé avec les partis de gauche sur la base de nos revendications à court terme (salaires, conventions collectives...) et à long terme (l'avenir de la culture et l'émancipation des travailleurs). »

Nous prenons acte de l'opinion différente du secrétaire général du SNPAOC pour lequel : « Le Programme commun de gouvernement de la gauche nous paraît tout à fait propice à la prise en compte des revendications culturelles de la population et des revendications des salariés de nos secteurs d'activité » ; Philippe Goutte nous fait savoir que notre « insistance sur de soi-disant désaccords entre le SNPAOC et les partis signataires du Programme commun est pour le moins subjective et découle d'une analyse simpliste et fantaisiste des luttes menées » par son organisation syndicale.

Nous espérons que le secrétaire du SNPAOC nous permettra de tenir à l'avenir un compte exact des divergences entre les militants en nous invitant à assister à leur prochain congrès.

Deux livres pour comprendre l'Allemagne

Les éditions Maspero viennent de publier deux livres sur la question allemande : le premier est le dossier de l'affaire Croissant, rassemblé et commenté par le Mouvement d'action judiciaire. Le second, de Robert Bourne, dresse le bilan des interdictions professionnelles en RFA.

Ces livres sont sérieux et utiles parce qu'ils ne se contentent pas de rassembler un matériel épars, mais engagent le débat sur l'Allemagne d'aujourd'hui, comme l'avait fait la revue *Partisans* — lorsque l'opposition extra-parlementaire allemande était au sommet de la vague.

Le livre de Robert Bourne est précieux parce que, chose particulièrement rare dans les actuels débats sur la RFA, il place la précision et la rigueur politique au poste de commande. Il montre que la montée de l'Etat fort dans sa forme actuelle, le développement de l'arsenal répressif dont les Berufsverbot sont une pièce maîtresse, tout ceci à une histoire profonde en Allemagne : les interdictions professionnelles sont « une pratique aussi vieille que la Prusse ».

Il démonte impeccablement la thèse social-démocrate selon laquelle le développement de l'arsenal répressif est le contre-feu indispensable à l'essor du terrorisme. Les premiers décrets contre les « extrémistes » sont bien antérieurs à l'apparition de la RAF. La continuité, sur ce plan, de

la politique de « l'Etat-CDU » d'après-guerre et de « l'Etat-SPD » d'aujourd'hui est montrée de façon très convaincante.

Physionomie de l'Etat fort

C'est à juste titre que Robert Bourne insiste sur la différence entre le développement d'un Etat fort tel que celui qui s'édifie sous nos yeux en RFA et un hypothétique processus de « fascisation » dont on nous rebat interminablement les oreilles ces derniers temps. Le développement de cet Etat fort ne relève pas d'un processus interne aux institutions tombé d'on ne sait quel ciel. Il faut le rapporter aux processus mondiaux : « (...) L'Allemagne est rivée au marché international comme une chaîne est rivée au boulet. (...) Le mythe de la « force en soi » de l'économie allemande s'estompe pour laisser apparaître une réalité moins exaltante : la santé relative du capitalisme allemand par rapport aux autres capitalismes. »

Robert Bourne explique les

caractéristiques essentielles de ce développement de l'Etat fort en RFA :

« Un déplacement du centre de gravité du législatif vers l'exécutif ; un renforcement multiforme de l'appareil répressif et un développement considérable de l'arsenal juridique « anti-crise » ; une atteinte réelle, mais plus ponctuelle et subtile que frontale et massive, aux libertés publiques, une extension des juridictions et des procédures d'exception ainsi qu'un développement des zones infrajuridiques ; une offensive idéologique appuyée par les mass média destinée à ancrer dans la tête de chaque citoyen le respect de la normalité incarnée par l'ordre social existant ; une extension sans précédent du contrôle social afin de réintégrer les déviants (au sens le plus large du terme) dans la norme sociale considérée comme le critère prévalant de partage des individus dans la société. »

C'est dans le cadre de cette analyse que l'examen minutieux des rouages de la machine à exclure prend sa valeur et son sens : qui frappe-t-on d'interdiction professionnelle ? Comment ? Robert Bourne dresse le bilan exhaustif de ces 800 000 enquêtes, 7 500 interrogatoires, 2 000 interdictions qui sont l'opprobre de la démocratie à l'allemande.

C'est à juste titre enfin que

Robert Bourne souligne que les interdictions professionnelles ne sont pas une fatalité inexorable. Des moyens existent pour se battre, défendre les exclus, faire rapporter les victoires ont été remportées, comme dans le cas désormais célèbre de Sylvia Gingold, institutrice membre du DKP, chassée de l'enseignement pour cette raison. Les parents et les grands-parents de Sylvia Gingold avaient été, avant elle, persécutés par les nazis. Elle ne s'est pas laissée intimider, et elle a obtenu gain de cause : le ministère social-démocrate de Hesse a dû la réintégrer.

Le livre du MAJ sur l'affaire Croissant est un document, une pierre noire pour ne pas oublier, pour prendre date et faire que l'extradition de Croissant ne soit pas la première d'une série de défaites.

Il est un aide-mémoire pour que l'indignation, l'émotion et la colère d'un moment ne tiédissent pas, mais se transforment en action militante pour que demain nous n'ayons pas sur la conscience deux, trois, dix Croissant.

Afin que nul n'oublie, aussi, que l'affaire Croissant n'est pas finie : son procès commence début mars à Stuttgart.

Alain Brossat

L'affaire Croissant, par le MAJ. Les interdictions professionnelles en RFA, par Robert Bourne (Maspero).

CHRONIQUE DES LIVRES

Nous aurons l'occasion de revenir sur quelques-uns des livres qui prolifèrent aujourd'hui à propos du pouvoir politique. Alors quelques titres, en attendant.

« *Vivre sans Etat ?* » Jean William Lapiere.

Selon l'auteur, qui polémique en particulier avec Pierre Clastres, il n'existe pas de société sans pouvoir politique donc sans formes explicites ou diffuses de coercition, l'Etat est la condition même du maintien et du développement de la société. Et ceci par delà le marxisme (qui serait en quelque sorte une vue de l'esprit). Pour étayer sa thèse, Lapiere part des « sociétés » animales, classe et énumère toutes les sociétés « sauvages » connues, analyse l'histoire de l'Angleterre. C'est donc un peu fastidieux, très universitaire, souvent assez léger. Dommage.

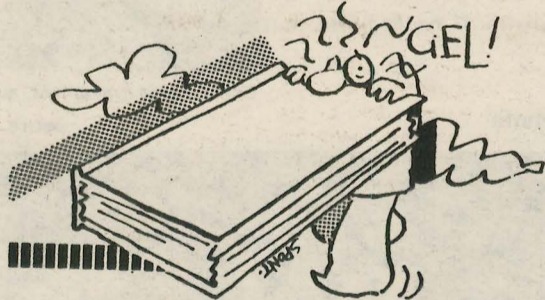
(Collection Esprit-Seuil.)

« *La Société, une théorie générale* », Robert Fossaert.

Voilà qui paraît bien ambitieux, mais infiniment plus intéressant que le précédent. « Marx, nous dit-on, a consacré le meilleur de son œuvre à l'analyse des structures économiques. Et les Etats et les structures politiques, les appareils et les structures idéologiques, les systèmes internationaux figurent en pointillés hésitants sur les cartes qu'il a tracées. Comme il se doit, les cartes incertaines ont égaré les explorateurs. Ceux-ci ont fait connaître un marxisme qui maîtrisait mal sa propre dimension idéologique. Ils ont socialisé quelques économies, mais en ont fait derechef la

pâturage d'Etats-patries-patrons. »

D'où la nécessité impérieuse de revenir sur l'ensemble de ces problèmes. « Si l'on veut construire le socialisme,



autant savoir ce que société veut dire. »

(Deux volumes, Seuil.)

« *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort* », Marc Augé.

A partir de l'utilisation abusive qui est faite aujourd'hui de l'ethnologie, Marc Augé pose que toutes les sociétés sont répressives et imposent dans le même temps un ordre individuel et un ordre social — en quoi la société occidentale contemporaine n'est pas fondamentalement différente des sociétés lignagères africaines. « Ainsi devraient s'esquisser les grandes lignes d'une anthropologie de la répression, anthropologie du pouvoir et des pouvoirs qui ne seraient exclusivement ni « sociale », ni « religieuse », ni « politique », ni « économique » — encore moins une synthèse de ces différents points de vue, mais qui procéderait au contraire d'une analyse

différentielle des logiques explicites et implicites, des pratiques effectuelles et des discours énonçables dans diverses sociétés concrètes. »

(Flammarion)

« *Le Marxisme et les pays de l'Est* », Marc Rakowski.

Il s'agit d'un manuscrit provenu clandestinement de Hongrie, qui présente un bilan sociologique, économique et philosophique des vingt-cinq dernières années dans les pays de l'Est. Un bilan tiré de l'intérieur et qui se veut une analyse marxiste de la nature, des modalités de fonctionnement de ces pays où se dit marxiste fait figure de crime contre l'Etat. « Si le marxisme veut renaître en Europe de l'Est, il doit partir d'une base théorique tout à fait nouvelle et abandonner tous les schémas traditionnels », et construire une nouvelle théorie de ces Etats qui ne sont ni capitalistes ni socialistes, qui constituent une entité spécifique. Une pièce au débat. (Savelli)

« *Les quatre constitutions soviétiques 1917-1977* (Savelli).

Dans quelle mesure un texte juridique permet-il de jauger

une organisation politique ? Une organisation sociale ? Une conception du socialisme ? Il est fort intéressant de lire successivement le texte des constitutions de 1917, 1923-24, 1936 et 1977. N'est-il pas significatif que l'article 64 de la première constitution affirme que « le droit d'élire et d'être élu aux soviets appartient aux citoyens des deux sexes de la République fédérative socialiste de Russie sans distinction de confession, de nationalité, d'habitation... » tandis que l'article 99 de la constitution la plus récente précise bien que « le droit de présenter des candidats à la députation est réservé aux organisations du PC de l'Union soviétique, des syndicats, de l'Union des jeunes communistes léninistes, aux organisations coopératives et autres organisations sociales, aux collectivités de travailleurs (?)... »

Parmi cent autres exemples... Ce dernier texte est en réalité le projet, proposé au printemps de cette année par Brejnev, peut-être qu'il vaudrait la peine, dans une seconde édition, de donner le texte définitif adopté à l'automne pour avoir une idée de ce qui a été retenu des milliers d'amendements proposés. La brève présentation de Guy Desolre convainc qu'une connaissance minimale de l'histoire de l'URSS est néanmoins nécessaire pour tirer parti d'une telle lecture car soixante ans après Octobre, c'est encore, froidement, « tout le pouvoir aux soviets » qui est mis en avant !

télévision

Bonheur musical filmé

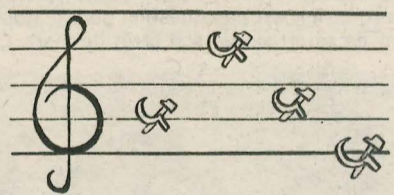


Gene Kelly et Cyd Charisse

La plus célèbre et peut-être la plus réussie des comédies musicales ce soir sur votre petit écran. Chantons sous la pluie est à la comédie musicale ce que Rio Bravo est au western. Mais le film de Gene Kelly et Stanley Donen est aussi une satire très réussie des débuts du cinéma parlant ainsi qu'une suite fantastique de numéros dansés d'où jaillit un grand moment de bonheur. (A 20 h 35 sur Antenne 2)

TF 1

- 13.00 Journal
- 14.00 Les vingt quatre jeudis
- 18.00 A la bonne heure
- 18.55 L'accusée (feuilleton)
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Eh bien raconte
- 20.00 Journal
- 20.30 L'événement
- Poniatowski reprend du service. Avec pour tâche de semer la zizanie à coups de petites phrases méchantes dans les rangs du RPR. A votre bon cœur !
- 21.45 La filière, troisième épisode du feuilleton de Gilles Perrault et Jean Cosmos
- 22.45 Basket : CUC-Sofia
- 23.15 Journal



A 2

- 14.00 Aujourd'hui madame
- 15.00 Mannix
- 15.55 Aujourd'hui magazine
- 17.55 Fenêtre sur
- L'atelier des enfants au centre Beaubourg
- 18.25 Dorothee et ses amis (dessins animés)
- 18.40 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les six jours d'Antenne 2
- 20.00 Journal
- 20.35 Chantons sous la pluie, un film américain de Gene Kelly et Stanley Donen (1951)
- Voir ci-dessus
- 22.15 Légendaire
- Une incroyable histoire quelque part dans le Limousin
- 22.50 Journal

FR 3

- 19.05 Télévision régionale
- 19.40 Tribune libre : la Fédération anarchiste
- 20.00 Les jeux de vingt heures
- 20.30 Monsieur Verdoux, film de Charlie Chaplin (1946) «Chaplin-Landru» réglant leur compte au matriarcat américain, aux ligues de vertu et aux pudibonds de tout poil. Une virulente critique sociale où le vagabond Charlot s'efface derrière le dandysme de M. Verdoux.
- 22.25 Journal

Plus de 1300 grévistes de la faim dans tout le pays

POUR L'AMNISTIE TOTALE EN BOLIVIE



Travailleurs déversant des déchets de minerai au sommet d'un crassier des mines d'étain de la COMIBOL (Corporation minière bolivienne — mines nationalisées)

Depuis 23 jours maintenant, une épreuve de force décisive a été engagée en Bolivie pour l'obtention de l'amnistie totale et sans restriction des détenus politiques et syndicaux, pour le retour des exilés, pour le libre fonctionnement des organisations syndicales et politiques, pour le retrait de l'armée des régions minières.

Commencée le 28 décembre par 25 femmes de mineurs et 13 enfants, une grève de la faim illimitée pour l'obtention de ces revendications s'est transformée en un défi ouvert à la dictature militaire du général Banzer qui dirige le pays depuis le coup d'Etat du 21 août 1971.

Le gouvernement, aspirant à rénover son image de marque, a annoncé la tenue d'élections présidentielles pour l'été 1978. Et que pour garantir leur caractère démocratique, tous les partis politiques « non subversifs » seraient légalisés, sauf leur dirigeants... Et qu'une amnistie générale serait décrétée pour Noël 1977. C'est contre cette amnistie qui n'a été que très partielle que la lutte s'est engagée.

Au fil des jours, de nouveaux groupes de grévistes de la faim se sont joints à la lutte. Non plus seulement des parents de mineurs expulsés de leur travail ou exilés, mais aussi des ouvriers, des paysans, des étudiants, des ecclésiastiques boliviens et même étrangers. Parti de La Paz, le mouvement a gagné les principales villes du pays, Oruro, Potosi, Sucre, Cochabamba et même Santa Cruz.

Aujourd'hui, ils et elles sont plus de 1.300 à mener cette grève de la faim, dans les bureaux du journal démocrate-chrétien « Presencia », dans des locaux des Nations unies, dans les églises et les universités. Les grévistes de la faim polarisent la situation politique, au point que l'on peut dire qu'il y a deux camps aujourd'hui en Bolivie.

Ceux qui voient dans une victoire des revendications des grévistes un élargissement des libertés démocratiques qui constituerait un dangereux encouragement pour tous ceux qui veulent en terminer avec le régime militaire de Banzer. C'est pourquoi il n'est pas question pour le gouvernement de céder, car ce serait signer son arrêt de mort. C'est pourquoi

les bureaucrates syndicaux vendus au régime conjurent le pouvoir de ne pas fléchir, car une victoire sur celui-ci signifierait le retour de cadres syndicaux prestigieux et une réactivation des organisations de masse qui mettrait leur situation en danger. C'est pourquoi les caciques qui dirigent la Confédération nationale des paysans menacent le gouvernement de lui retirer son appui s'il n'endigue pas un mouvement dont la dynamique sociale irait jusqu'à mettre en péril la stabilité de leur position.

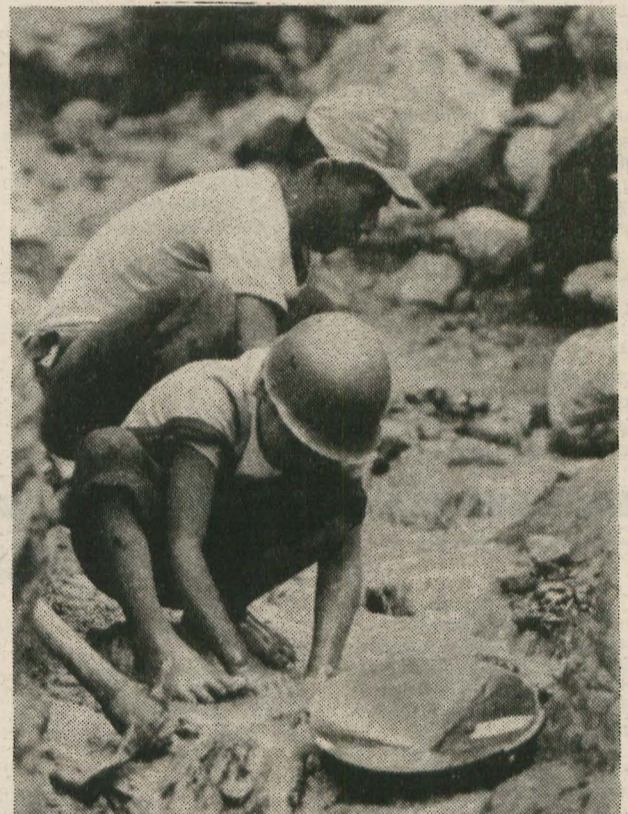
En face, ce n'est pas seulement les assemblées pour les droits de l'homme, les politiciens bourgeois au rencart et ceux des militaires qui préparent leur retour aux affaires, c'est la Bolivie ouvrière qui se dresse pour reconquérir les droits démocratiques dont tout le monde sait dans le pays qu'ils sont — comme ils l'ont toujours été — la sanction de combats acharnés.

Après les prises de positions respectives, cela a été l'heure des intimidations, avec des arrestations de grévistes de la faim. Maintenant, c'est à des grèves générales à répétition que l'on assiste, et déjà il y a un mort. Des coups de feu tirés d'un véhicule du ministère de l'Intérieur ont tué, mardi, un jeune homme participant à une manifestation de rue à La Paz en soutien aux grévistes de la faim.

Alors qu'une campagne internationale est lancée pour appuyer et populariser les revendications de la grève de la faim, le comité de solidarité avec le peuple bolivien (1) a organisé à Paris, hier et avant-hier, une grève de la faim de 48 h pour attirer l'attention des organisations politiques, syndicales et humanitaires françaises. Il a droit à toute notre soutien.

C.P.

(1) Comité de solidarité avec le peuple bolivien, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris.



Les enfants travaillent aussi au lavage du minerai dans une petite exploitation privée



Tissage à la main



Prenant appui sur le rebord d'un wagonnet, un délégué de la Fédération des mineurs (FSTMB, clandestine), prend la parole entouré des travailleurs de son équipe